



المركز الجهوي للاستثمار فاس مكناس  
Centre Régional d'Investissement Fès - Meknès

LE MAGAZINE DU CENTRE  
RÉGIONAL D'INVESTISSEMENT FÈS-MEKNÈS

# CRI NEWS

F È S - M E K N È S

Décembre | 2020 | EDITION | 17

**Le CRI Fès-Meknès  
fait peau neuve :  
des services  
orientés client**

**La région  
de Fès-Meknès  
et ses secteurs  
phares**

**Focus  
entrepreneuriat**

**Dossier Spécial  
Industrie**



***“ Le deuxième chantier implique d’agir avec célérité pour faire entériner la nouvelle Charte de l’Investissement et activer la réforme des Centres Régionaux d’Investissement en leur accordant les prérogatives nécessaires pour remplir leur mission correctement ”.***

Extrait du discours de Sa Majesté le Roi Mohammed VI, que Dieu Le Glorifie, lors du discours de la fête du trône du 29 juillet 2018.

# Sommaire

## 04 ACTUALITÉS

- Actualités nationales
- Actualités régionales
- Actualités du CRI Fès-Meknès

## 15 RÉGION DE FÈS-MEKNÈS

- Indicateurs macro-économiques
- Secteurs phares

## 20 DOSSIER SPÉCIAL L'INNOVATION AU SERVICE DE L'INDUSTRIE

### INDUSTRIE

- PAI 2021-2023
- Mesures incitatives
- Foncier industriel
- Parole d'expert : M. Rhalmi

## 29 OFFSHORING

- Parc Fès Shore
- Parole d'expert : M. Zarouk

## 32 INNOVATION

- Industrie 4.0
- Structures d'innovation

## 37 FOCUS ENTREPRENEURIAT

- Programme Intégré d'Appui et de Financement des Entreprises
- Parole d'expert : M. Agharbi
- Microlabs Solutions
- Parole d'expert : Mme Haouat

## 42 PARTENARIATS

# Editorial



## Mot du Directeur du CRI Fès-Meknès M. Yassine Tazi

La dynamique de  
l'investissement au service  
du développement régional

Initiée suite aux Hautes Instructions de Sa Majesté le Roi Mohammed VI, que Dieu L'Assiste, la réforme des Centres Régionaux d'Investissement (CRI) instaurée par la loi 47-18 se présente sous la forme d'un schéma ambitieux reposant sur trois axes, à savoir la réorganisation des CRI, la création des Commissions Régionales Unifiées d'Investissement (CRUI) et la simplification des procédures administratives liées à l'acte d'investissement. Ce chantier stratégique est porté par l'objectif d'initier et d'accompagner la relance d'une dynamique forte de l'investissement, clé de voûte pour le développement régional.

La réforme s'accompagne de nouvelles missions et prérogatives octroyées au CRI, en renforçant son rôle de facilitateur, intégrateur et accompagnateur sous une nouvelle organisation administrative en deux pôles : «Maison de l'investisseur» et «Impulsion économique et offre territoriale». Cette nouvelle structure positionne le CRI en qualité de catalyseur régional au service du développement et de la promotion des territoires. Guichet unique de l'investisseur, il a désormais les prérogatives pour l'accompagner de bout en bout, depuis le dépôt des demandes jusqu'à l'octroi des autorisations. Cette nouvelle organisation s'accompagne de la mise en place de nouveaux processus et outils, à l'instar de la plateforme digitale «CRI-Invest» qui contribue de façon significative à la simplification des procédures et la réduction des délais de traitement des dossiers d'investissement. Ce portail transforme en profondeur la relation entre les administrations et les investisseurs, leur permettant de déposer leurs dossiers en ligne, suivre leur évolution en toute transparence et dans le respect des délais, ou encore de prendre rendez-vous avec leurs conseillers.

Si l'année 2020 a été marquée par la pandémie de COVID-19 à l'échelle mondiale, le Maroc a su démontrer sa résilience grâce à la mobilisation de toutes ses forces vives autour de la vision Royale. Dans cette perspective, de nombreuses mesures ont été adoptées au niveau national et régional en matière de relance économique, de protection des entreprises et des emplois, notamment le lancement de produits de garanties destinés aux TPME ou encore la signature de contrats-programmes pour la relance des secteurs les plus impactés. Ces mesures ont permis de redonner confiance aux opérateurs économiques et de soutenir les secteurs en difficulté dans ce contexte inédit.

Nous vous invitons à découvrir les événements économiques phares qui ont marqué l'année 2020 dans la région de Fès-Meknès, ainsi que ses atouts et potentialités, notamment son positionnement stratégique, ses plateformes d'accueil compétitives, son capital humain qualifié et performant et ses secteurs d'activités diversifiés, qui s'inscrivent dans la vision de développement régional.

# ACTUALITÉS NATIONALES

## CRÉATION D'UN FONDS D'INVESTISSEMENT STRATÉGIQUE BAPTISÉ «FONDS MOHAMMED VI POUR L'INVESTISSEMENT»

Sa Majesté Le Roi Mohammed VI, que Dieu L'Assiste, a adressé, le 9 octobre, un discours au Parlement à l'occasion de la rentrée parlementaire.

Sa Majesté Le Roi Mohammed VI, que Dieu Le Glorifie, a énuméré les leviers de relance économique, pour faire face aux effets de la crise sanitaire COVID-19, à travers la création d'un fonds d'investissement stratégique baptisé «Fonds Mohammed VI pour l'Investissement» afin de rehausser la capacité des secteurs productifs à investir, à créer des emplois et à préserver les sources de revenu.

Ce Fonds, doté de 15 MMDH, jouera un rôle de premier plan dans la promotion de l'investissement et le redressement des capacités de l'économie nationale. Il interviendra pour doter les secteurs productifs du soutien nécessaire et pour financer et accompagner les grands projets envisagés, dans le cadre de partenariats public-privé.

Le fonds en question sera doté de la personnalité morale et des structures managériales adéquates, en respect du modèle de bonne gouvernance, d'efficacité et de transparence. Les domaines prioritaires du fonds incluent notamment la restructuration industrielle,



l'innovation aux activités à fort potentiel, les PME, les infrastructures, l'agriculture et le tourisme. Le Souverain a également souligné l'importance qui doit être accordée à l'agriculture et au développement rural dans la dynamique de relance économique et a précisé que l'un des leviers essentiels de cette stratégie est l'opération de mobilisation d'un million d'hectares de terres

agricoles collectives, au profit des investisseurs et des ayants droit. Le volume des investissements attendus dans le cadre de ce projet est estimé à environ 38 MMDH à moyen terme. Cet effort d'investissement permettra de générer une valeur ajoutée représentant annuellement l'équivalent de deux points supplémentaires de PIB.



## PREMIÈRE RÉUNION DE LA COMMISSION INTERMINISTÉRIELLE CHARGÉE DU PILOTAGE DE LA RÉFORME DES CRI

Le 8 octobre dernier, le chef du gouvernement, Saad Dine El Otmani a présidé, à Rabat, la première réunion de la commission interministérielle de pilotage de la réforme des Centres Régionaux d'Investissements (CRI), conformément à l'article 40 de la loi 47-18 portant sur la réforme des CRI et la création des Commissions Régionales Unifiées d'Investissement (CRUI).

Lors de cette réunion, les membres de cette commission ont suivi un exposé sur le bilan de l'action des CRI 2.0, ainsi que des CRUI. Il est à noter que les différents indicateurs font état d'une amélioration considérable concernant le nombre des réunions tenues et des dossiers d'investissement traités, ainsi qu'en matière de réduction du délai de traitement, en dépit de la conjoncture liée à la pandémie de Covid 19.

Ainsi, le délai de traitement des dossiers d'investissement a baissé de manière remarquable pour atteindre une moyenne de 29 jours en 2020 (contre plus de 100 jours lors des années précédentes). Cette réforme constitue un saut qualitatif en matière de traitement des dossiers d'investissement à travers leur gestion déconcentrée et la simplification et la rationalisation des procédures. Elle contribuera aussi au renforcement de l'offre territoriale par les régions via les différentes incitations économiques mises en place, l'accompagnement des investissements et le règlement des différends entre les investisseurs et les administrations publiques.

## SIMPLIFICATION DES PROCEDURES ADMINISTRATIVES : LA LOI 55.19 ENTRE EN VIGUEUR



Suite aux Hautes Instructions Royales, la loi 55.19 relative à la simplification des procédures et des formalités administratives est entrée en vigueur le 28 septembre 2020 avec

pour objectif de promouvoir un climat de confiance entre l'administration et ses usagers. Le texte vient donc assoir de nouvelles bases dans cette relation à la lumière de plusieurs innovations :

- Le recensement, le classement, la documentation, l'enregistrement et la publication de toutes les décisions administratives sur un portail national ;
- La levée de tous les obstacles concernant les procédures administratives et l'adoption des techniques d'échanges numériques des documents et des informations entre administrations ;
- L'obligation de fixer un délai pour répondre aux demandes des usagers ayant trait aux décisions administratives.

La mise en œuvre de cette feuille de route s'appuie sur sept axes majeurs, à savoir les guides de sensibilisation, la communication, la formation, la simplification des circuits de l'utilisateur, l'accompagnement, la digitalisation des procédures et la gestion du changement.

## TRANSFORMATION DES FRUITS ET LÉGUMES : UN NOUVEAU DÉCRET BOOSTE LE SECTEUR



Le décret N° 2.20.422, approuvé par le Conseil de gouvernement le 12 novembre 2020, ouvre la voie aux opérateurs de la filière de transformation

des fruits et légumes pour profiter pleinement de la forte croissance et taille du marché au niveau national et à l'export.

Ce décret s'inscrit dans la nouvelle stratégie de relance économique par le biais de la politique de substitution aux importations. Attendu par toute la profession, il vise principalement l'actualisation du cadre juridique des conserves et des semi-conserves (tomates en conserve, concentrés de tomates, olives de tables, maïs doux, cornichons en conserve, cœurs de palmier, haricots verts, petits pois...), la prise de décisions liées à la spécification de leurs désignations et caractéristiques et la détermination des manières de leur nomination et présentation à la vente.

## PREMIER RAPPORT DE L'OBSERVATOIRE MAROCAIN DE LA TRÈS PETITE ET MOYENNE ENTREPRISE



L'Observatoire Marocain de la Très Petite et Moyenne Entreprise (OMTPME) a publié la première édition de son rapport annuel au titre de 2018. Il offre une radioscopie pertinente de la santé économique et financière des entreprises Personnes Morales assujetties à l'impôt sur les sociétés.

Les conclusions phares de ce rapport mettent en exergue la fragmentation du tissu des entreprises étudiées. En effet, 99,4 % d'entre elles sont des TPME, dont 85,8 % de micro entreprises avec un chiffre d'affaires total n'excédant pas 3 MMDH.

Alors qu'elles sont les principales pourvoyeuses de l'emploi (près de 73 % de l'effectif déclaré à la CNSS), il ressort qu'à fin 2018, les TPME ne réalisent que 36,7 % du total du CA des entreprises étudiées (excluant celles à caractère financier), dont 27,3 % à l'export, et 36,6 % de la valeur ajoutée créée. La plupart des TPME opère dans des activités peu consommatrices de ressources financières. Ainsi, plus de 54% de celles-ci sont concentrées, dans les secteurs «Commerce, réparation d'automobiles» et «Construction», générant 48% et 64% de la valeur ajoutée respective de ces secteurs.

## NOUVELLE GÉNÉRATION DE PROGRAMMES D'APPUI POUR LA RELANCE DES TPME INDUSTRIELLES



Le Ministère de l'Industrie, du Commerce, de l'Economie Verte et Numérique a lancé, à travers l'Agence Maroc PME, une nouvelle génération de programmes d'appui pour la relance des TPME industrielles qui vise à donner une forte impulsion à leur croissance et compétitivité.

Les programmes d'accompagnement existants ont été reconfigurés en deux nouveaux programmes avec des taux d'appui plus intéressants et des conditions d'accès et de paiements simplifiées :

- Le programme "Istitmar" porte sur l'appui à l'investissement des TPME industrielles, pouvant aller jusqu'à 30% de l'investissement ;
- Le programme "Mowakaba" prévoit une prise en charge des coûts d'assistance technique et conseil au profit des TPME industrielles pouvant aller jusqu'à 80% pour les PME (au lieu de 70% anciennement) et 90% pour les TPE.

Par ailleurs, deux nouveaux programmes ont été mis en place :

- Le programme "Tatwir" offre un appui sur mesure aux TPME industrielles investissant dans les secteurs de croissance verte, d'innovation industrielle et d'industrie 4.0 ;
- Le programme "Nawat" porte sur l'accompagnement des projets d'investissement ne dépassant pas les 3 MDH.

# ACTUALITÉS RÉGIONALES

## LANCEMENT PAR SA MAJESTÉ LE ROI MOHAMMED VI D'UN PROGRAMME DE VALORISATION DE LA MÉDINA DE FÈS



Sa Majesté le Roi Mohammed VI, que Dieu L'Assiste, s'est rendu à Fès le 2 mars dernier pour lancer le programme de valorisation des activités économiques et d'amélioration du cadre de vie dans la médina de Fès (2020-2024), un programme de nouvelle génération qui vise la sauvegarde et la pérennisation des métiers traditionnels et la promotion des conditions de vie des citoyens.

Ce programme, qui mobilise des investissements de l'ordre de 670 MDH, concerne 1.197 sites. Il porte sur la restauration et la réhabilitation du patrimoine historique de la médina de Fès (4 sites - 13,5 MDH), la requalification et la mise à niveau des espaces urbains (9 sites - 105,55 MDH), le renforcement de l'attractivité touristique et économique de cette Cité-Musée (33 sites - 87,5 MDH), le développement des équipements sociaux de proximité (171 sites - 263,45 MDH) et le traitement du bâti menaçant ruine (980 sites - 200 MDH).

## CONTRIBUTION DE LA RÉGION DE FÈS-MEKNÈS AU NOUVEAU MODÈLE DE DÉVELOPPEMENT



Après Tanger et Casablanca, la Commission Spéciale sur le Modèle de Développement (CSMD) a tenu, le 15 septembre dernier, une visioconférence avec les différents acteurs de la région de Fès-Meknès afin de participer à la conception des nouvelles politiques publiques, au choix de la stratégie de développement et des axes économiques à promouvoir au niveau de la Région. Le Wali et le Président de la Région, les Présidents de l'Université Sidi Mohamed Ben Abdallah et de l'Université Euromed de Fès, les Présidents des CGEM Fès-Taza et Meknès-Ifrane ainsi que le Directeur du CRI étaient parmi les personnalités conviées à cette réunion de réflexion.

Cette rencontre, présidée par M. Ahmed Chami, a été l'occasion de faire le point sur les projets à même de participer activement au développement régional. Trente-cinq questions ont été soulevées, principalement autour de trois secteurs économiques, à savoir le tourisme & l'artisanat, l'agroalimentaire et l'industrie & les services, et abordées sous trois axes majeurs : la gouvernance, l'innovation et le financement. Au terme de la réunion, la Commission a relevé une trentaine de recommandations portant sur l'ensemble des volets (financement, fiscalité, formation, innovation, R&D...) des trois secteurs cibles.

## LANCEMENT DU COMITÉ RÉGIONAL D'ACCOMPAGNEMENT ET DE SUIVI DU PIAFE



Le comité régional d'accompagnement et de suivi du Programme Intégré d'Appui et de Financement des Entreprises (PIAFE) s'est réuni le 17 juin 2020 au siège de la Wilaya, sous la présidence du Wali de la région de Fès-Meknès, Gouverneur de la préfecture de Fès, en présence notamment du Président du Conseil de la Région, des Gouverneurs et du Directeur du CRI, des Présidents régionaux de la CGEM ainsi que des Directeurs régionaux des banques affiliées au GPMB, de Bank Al Maghrib, de la CCG, de l'OFPPPT et de l'ANAPEC.

Dans le cadre de cette réunion, le Directeur du CRI, M. Yassine Tazi, a rappelé les trois grands axes du PIAFE, à savoir le financement de l'entrepreneuriat, la coordination des actions d'appui et d'accompagnement de l'entrepreneuriat au niveau des régions et l'inclusion financière des populations rurales. Il a ensuite présenté les offres d'accompagnement assurées par les différents acteurs régionaux ainsi que les indicateurs clés sur la période allant de février à juin 2020. Il a également souligné que le Comité régional s'est donné pour

objectif de renforcer le dispositif d'information, de sensibilisation et d'accompagnement du PIAFE, notamment à travers la mise en place d'un réseau d'experts chargé d'apporter l'assistance technique aux porteurs de projets (montage de dossier, assistance juridique, etc). Le Directeur du CRI a conclu son exposé en présentant le processus de pilotage et de suivi du déploiement du programme, en vue de s'assurer de la mise en œuvre des actions d'accompagnement.

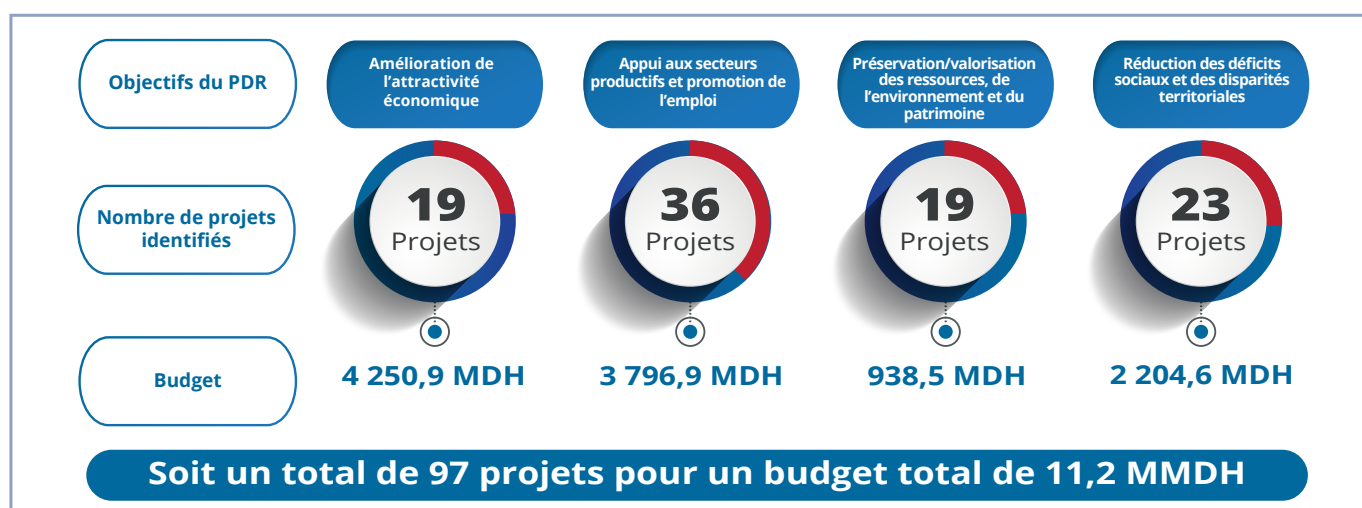
## ADOPTION DU CONTRAT-PROGRAMME RÉGIONAL D'UNE VALEUR DE 11,2 MMDH



Le premier contrat-programme État-Région, étalé sur deux années (2020-2022), a été adopté par le Conseil de la région de Fès-Meknès, lors de la session du 6 juillet 2020 tenue sous la présidence du Président de la Région,

en présence du Wali de la région de Fès-Meknès, Gouverneur de la Préfecture de Fès. Prévoyant la concrétisation de 97 projets structurants

touchant divers secteurs tels que la logistique, le tourisme, l'artisanat, l'agriculture ou encore la lutte contre les effets du Covid-19, ce contrat sera financé à hauteur de 6,15 MMDH par les différents départements ministériels et à hauteur de 3,6 MMDH par la Région. Quant au reliquat, il est pris en charge par les collectivités territoriales (315,5 MDH), les établissements publics (580,8 MDH), et les bénéficiaires (513,5 MDH). Le Conseil régional a également donné son aval pour un emprunt de 20 MUSD. Celui-ci sera contracté auprès de la Société Financière Internationale (SFI) et sera dédié à la réalisation de plusieurs projets. A noter que la région de Fès-Meknès est la première à adopter son contrat-programme avec l'État sur la base d'une démarche consensuelle et participative.

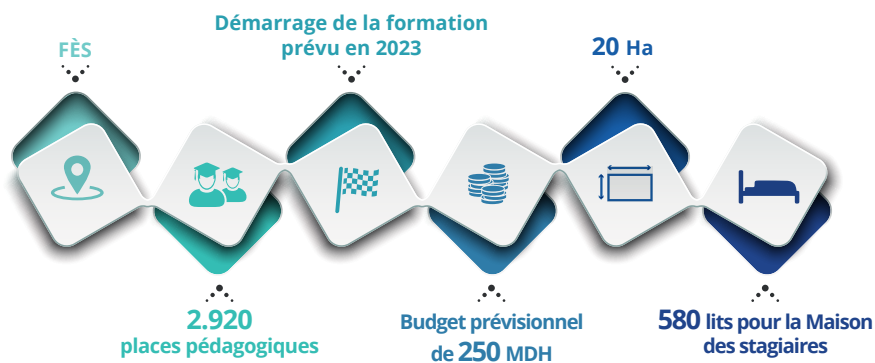


## LA RÉGION DE FÈS-MEKNÈS BIENTÔT DOTÉE D'UNE CITÉ DES MÉTIERS ET DES COMPÉTENCES

Une réunion de validation de la carte de formation de la future Cité des Métiers et des Compétences (CMC) de la région de Fès-Meknès s'est tenue, le lundi 8 juin 2020, au siège de la Wilaya.

Présidée par M. Essaid Zniber, Wali de la Région Fès-Meknès, Gouverneur de la Préfecture de Fès, cette réunion s'est déroulée en présence notamment, du Président de la Région, M. Mohand Laenser, de la Directrice Générale de l'OFPPT, Mme Loubna Tricha, du Directeur du CRI Fès-Meknès, M. Yassine Tazi, et de plusieurs responsables, élus et acteurs locaux.

Cette future CMC s'inscrit dans le cadre de la feuille de route visant à doter chacune des régions du Maroc d'une cité des métiers et des compétences, suite aux Hautes Orientations de S.M. le Roi Mohammed VI, que Dieu L'Assiste. Structure multisectorielle et multifonctionnelle, la CMC de Fès-Meknès est conçue pour devenir un puissant levier stratégique de la compétitivité régionale et un facteur majeur de l'insertion des jeunes dans la vie active.



### 6 pôles de formation



## CONCEPTION DU SCHÉMA NUMÉRIQUE RÉGIONAL DE FÈS-MEKNÈS

Le Conseil de la région de Fès-Meknès a présenté le Schéma Numérique Régional (SNR), réalisé en partenariat avec l'Université Euromed de Fès. Cette réalisation s'inscrit dans le cadre des recommandations du Plan de Développement Régional de Fès-Meknès (PDR) ainsi que des orientations stratégiques émanant du Schéma Régional d'Aménagement du Territoire (SRAT).

Le Schéma Numérique Régional a pour objectif de consolider le premier niveau d'analyse de l'économie numérique dans la région de Fès-Meknès, en établissant un diagnostic pointu et complet du numérique au sein de la Région et en l'analysant sous l'angle des infrastructures, de la connectivité, des usages et des services numériques. Il identifie les domaines d'actions stratégiques et les objectifs associés, avant d'élaborer une feuille de route à court, moyen et long terme.

## DES ÉLÈVES INGÉNIEURS DE L'USMBA REPRÉSENTERONT LE MAROC LORS DE LA COMPÉTITION ARABE DE LA MEILLEURE JEUNE ENTREPRISE

Le 20 octobre dernier la micro-entreprise Sicom a remporté le prix de la meilleure jeune entreprise pour l'année 2020, organisé par Injaz Al-Maghrib Company Program.

Cette junior entreprise a été créée par des élèves ingénieurs de la filière Systèmes Intelligents, Communicants et Mobiles de la Faculté des Sciences et Techniques relevant de l'Université Sidi Mohamed Ben Abdellah de Fès. Ils ont développé un système appelé «Pass» qui facilite l'ouverture et la fermeture à distance (sans télécommande) de toutes sortes de portails, tout en garantissant une sécurité et une fiabilité optimale.

A la fierté de remporter ce trophée, s'ajoute celle de représenter le Maroc à la compétition arabe de la meilleure jeune entreprise qui, en raison de la pandémie, est organisée en ligne le 9 décembre 2020.



## SIGNATURE DE PARTENARIATS ENTRE LA MAISON DE L'ARTISAN ET DES PLATEFORMES DE COMMERCE ÉLECTRONIQUE



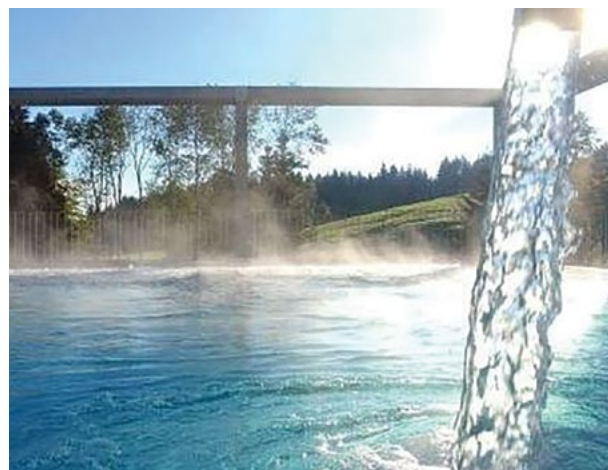
Le 3 septembre dernier, la Ministre du Tourisme, de l'Artisanat, du Transport Aérien et de l'Economie Sociale, Mme Nadia Fettah, a présidé la cérémonie de signature de conventions de partenariat entre le Ministère, à travers la Maison de l'Artisan, et des plateformes de commerce électronique.

Cette initiative a pour but de promouvoir les produits artisanaux marocains et d'encourager les artisans marocains à adhérer à la vente en ligne et d'exploiter le potentiel offert par les plateformes de commercialisation digitale pour augmenter leurs chiffres d'affaires et leurs revenus.

## 40 MILLIONS DE DIRHAMS POUR UNE NOUVELLE STATION THERMALE À BOULEMANE

Nouveau coup de pouce pour le tourisme thermal dans la région de Fès-Meknès : le Conseil de la Région vient en effet de dédier une enveloppe de 40,34 MDH pour la création d'une station thermale à Ain Skhouna Tajmout dans la commune de Rmila relevant de la province de Boulemane. Une convention de partenariat portant sur le financement et la réalisation de cette station connue sous le nom de «Station Moulay Yacoub Ben Shal» a été approuvée par le Conseil régional de Fès-Meknès lors de la dernière session ordinaire de mars 2020.

Ce projet fait l'objet d'un partenariat entre le Conseil Régional de Fès-Meknès, le Conseil Régional du tourisme de Fès-Meknès, le Conseil Provincial de Boulemane et la Commune de Rmila.



# ACTUALITÉS DU CRI FÈS-MEKNÈS

## LE CRI 2.0 AU SERVICE DE LA COMPÉTITIVITÉ DES ENTREPRISES ET DE L'ATTRACTIVITÉ DES TERRITOIRES

En application aux très Hautes Orientations Royales, la réforme des Centres Régionaux d'Investissement (CRI), portée par la loi 47-18, est entrée en vigueur, s'accompagnant d'une mue structurelle, organisationnelle et procédurale importante. La transformation des CRI en établissements publics dotés de la personnalité morale et de l'autonomie financière a instauré un nouveau modèle de management alliant gouvernance participative, ouverte sur les acteurs institutionnels et socio-économiques, et célérité dans la prise de décision.

Le rôle et les missions des CRI ont également été élargis. Ainsi, la réforme consacre les Centres comme de véritables guichets uniques au service de l'investisseur, intervenant sur toute la chaîne de l'acte d'investir, avec pour objectif d'accompagner les entreprises, notamment les PME et TPE, et d'être les dépositaires du processus d'investissement depuis le dépôt des demandes jusqu'à l'octroi des autorisations. D'autres missions accompagnent cette transformation, notamment l'intermédiation et la conciliation pour le règlement à l'amiable des différends entre investisseurs et administrations, ou encore l'élaboration et le déploiement de stratégies de promotion de l'investissement régional et d'espaces d'offres de développement territorial intégrés.



## UN NOUVEL ÉLAN DANS L'ACTE D'INVESTISSEMENT

La réforme des CRI s'inscrit dans la continuité avec le contenu de la lettre Royale du 9 janvier 2002 relative à la gestion déconcentrée de l'investissement, visant à faire de ces entités des acteurs importants de la promotion et de la facilitation de l'investissement sur le plan régional ainsi que de l'accompagnement du tissu entrepreneurial, notamment les PME et les TPE.

### Deux leviers majeurs au service de l'investisseur

La nouvelle Commission Régionale Unifiée d'Investissement et la digitalisation des procédures conformément à la loi 47-18 ont permis au CRI Fès-Meknès d'améliorer, dès les premiers mois de leur instauration, la qualité des services rendus aux investisseurs. Ainsi, l'année 2020 a connu la mise en place de la plateforme CRI-INVEST qui a contribué à la simplification des procédures et à la réduction du délai de traitement des dossiers d'investissement. Elle a transformé en profondeur la relation entre les administrations et les investisseurs, permettant à ces derniers de suivre l'évolution de leurs demandes en toute transparence.

### Une nouvelle approche centrée client

Le déploiement du CRI 2.0 s'est articulé autour de trois axes stratégiques :

- La fluidification des procédures et la maîtrise des délais ;
- La proactivité et la relance de l'investissement régional. Positionné au centre de l'écosystème territorial, le CRI apporte une réelle valeur ajoutée à travers des études, des partenariats, pour le développement de l'investissement au niveau de la Région ;
- La satisfaction des usagers et la transformation interne du CRI.

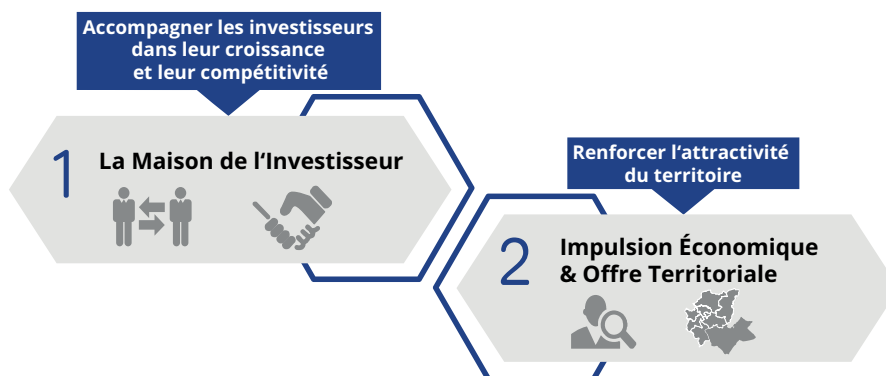


## LES NOUVELLES MISSIONS ET ATTRIBUTIONS DU CRI 2.0

Depuis le Conseil d'Administration du 12 décembre 2019, instituant le CRI Fès-Meknès en tant qu'établissement public régi par la loi 47-18, une nouvelle dynamique a été enclenchée avec de nouvelles missions et attributions, visant l'instauration d'une relation de confiance avec les investisseurs, avec pour objectif de contribuer pleinement à l'amélioration du climat des affaires dans la région de Fès-Meknès.



**Compétitivité des entreprises et attractivité des territoires sont au coeur de la feuille de route du CRI 2.0**



### ACCOMPAGNEMENT DES INVESTISSEURS ET DES ENTREPRISES

- Assister les investisseurs et les accompagner pour l'obtention des autorisations et actes administratifs ;
- Assurer le suivi des entreprises, en particulier les PME/TPE et les guider lorsqu'ils font face à d'éventuelles difficultés ;
- Assurer le suivi des projets et conventions afférents à l'investissement sous la supervision des Gouverneurs.

### RÈGLEMENT À L'AMIABLE DES DIFFÉRENDS

- Assurer des missions de conciliation en vue d'aboutir à un règlement à l'amiable des différends entre les investisseurs et les administrations et organismes publics concernés ;
- Soumettre des propositions au Wali afin d'aboutir à une solution consensuelle en cas de non règlement du différend et préparer des rapports périodiques sur les cas d'abus et les difficultés récurrentes rencontrées.

### PROMOTION TERRITORIALE ET IMPULSION DE L'INVESTISSEMENT

- Assurer une veille économique régionale ;
- Contribuer à l'élaboration, à la mise en œuvre et à la déclinaison des stratégies de développement régionales et des plans de promotion et d'attractivité territoriales ;
- Contribuer aux études et au développement des ZI\* et des ZAE\*\* ;
- Proposer au gouvernement toute mesure visant la mise en place d'une offre territoriale intégrée et attractive d'investissement.

### GUICHET UNIQUE

- Recevoir et examiner les dossiers d'investissement ainsi que les actes administratifs y afférents en coordination avec les administrations et organismes publics concernés ;
- Développer et administrer des plateformes électroniques dédiées à l'investissement au niveau régional.

### MISE À DISPOSITION DES ACTEURS ÉCONOMIQUES DE L'INFORMATION SUR LE TERRITOIRE

- Constituer une base de données relative aux opportunités d'investissements et la rendre accessible aux investisseurs ;
- Mettre à la disposition des investisseurs et des entreprises, notamment les PME/TPE, par tout moyen disponible, les informations à caractère public.

\* Zone Industrielle

\*\* Zone d'activité économique

## TENUE DU DEUXIÈME CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CRI DE LA RÉGION DE FÈS-MEKNÈS

Le 28 octobre dernier, au siège de la Wilaya, se tenait le deuxième conseil d'administration du CRI Fès-Meknès sous la Présidence du Wali de la Région, Gouverneur de la Préfecture de Fès, M. Essaid Zniber. L'ordre du jour a porté notamment sur le bilan des principales réalisations du CRI sur les deux exercices (2019 et 2020), l'état de mise en œuvre des décisions du premier conseil d'administration datant du 12 décembre 2019, et enfin l'approbation des différents comptes et budgets présentés par le CRI.

Lors de cette réunion, M. Yassine Tazi, Directeur du CRI Fès-Meknès, a présenté le plan d'actions stratégique, articulé autour de cinq orientations qui couvrent les différentes missions attribuées désormais au CRI, en vertu de la loi 47-18 :

- Déploiement d'une offre de services aux meilleurs standards ;
- Accompagnement à 360° des investisseurs et des porteurs de projets ;
- Développement d'une offre territoriale de qualité, marketée et partagée ;
- Positionnement du CRI en tant que centre de réflexion stratégique pour le développement de l'investissement régional et national ;
- Accroissement des compétences, de la standardisation et de la digitalisation.



Il a également souligné que la vision du CRI est de faire de la qualité de service une valeur essentielle et d'orienter les actions du Centre autour de la «Customer Centricity».

Au terme de cette réunion, les membres du Conseil ont approuvé à l'unanimité les résolutions abordées.

## LE CRI FÈS-MEKNÈS OPTÉ POUR LE DIGITAL

Depuis sa création, le CRI Fès-Meknès s'est engagé dans la simplification des procédures et la digitalisation de ses services. Cette dynamique s'est considérablement accélérée cette année avec des réalisations concrètes dans cinq domaines :

### Le déploiement de la nouvelle plateforme [www.cri-invest.ma](http://www.cri-invest.ma)

Le Ministère de l'Intérieur a développé une nouvelle plateforme de traitement des projets d'investissement objets des décisions de la CRUI. Cette plateforme offre une multitude de services qui permettent aux investisseurs de se renseigner et de suivre le traitement de leurs projets d'investissement en toute transparence, dans le respect des délais légaux. A travers cette plateforme, les investisseurs peuvent également s'informer sur les procédures et les incitations liées à l'investissement, lancer leurs projets, suivre leurs avancements et accéder à leurs actes et autorisations en ligne.

### La mise en place de la plateforme Bureau d'ordre digital

Dans l'objectif de limiter les échanges physiques des documents et des courriers administratifs, le Bureau

d'ordre digital du CRI est désormais disponible via le lien suivant : <https://courrier.gov.ma/virtualbo/>.

Les citoyens, entreprises et associations et même les organismes publics peuvent procéder au dépôt en ligne de tous les documents administratifs sans avoir à se déplacer aux locaux du CRI.

### La simplification de la procédure de demande de certificat négatif

La démarche de création d'entreprise a été simplifiée. Une plateforme de dépôt en ligne, à un tarif réduit par rapport au dépôt physique, est accessible via le lien [www.directompic.ma](http://www.directompic.ma). Il est à noter que la nouvelle durée de validité d'un certificat négatif est désormais de quatre-vingt-dix jours, conformément à l'article 74 de la loi 89-17.

### La réorganisation du guichet unique de création d'entreprise

Depuis juin 2020, le CRI Fès-Meknès a mis en place un système de prise de rendez-vous pour le dépôt des dossiers de création d'entreprises, afin de structurer le guichet, maîtriser les délais et améliorer la qualité de



service. Un numéro de téléphone dédié à ce service a été mis en place (06 61 50 93 78) au profit des investisseurs et porteurs de projets souhaitant s'informer ou déposer leur dossier auprès de l'un des conseillers du CRI.

### Le renforcement de la communication digitale

Dans le cadre du renforcement de sa stratégie de communication et de promotion digitale, le CRI Fès Meknès a opté pour la communication multicanale à travers son site web et les réseaux sociaux. Les informations relatives aux offres de services du CRI Fès-Meknès, à l'actualité économique de la Région et aux opportunités d'investissement font l'objet de posts journaliers sur les réseaux sociaux et professionnels. Vous pouvez suivre l'actualité du CRI à travers les réseaux suivants : [f](#) [in](#) [t](#)

## COMITÉ DE VEILLE ÉCONOMIQUE RÉGIONAL

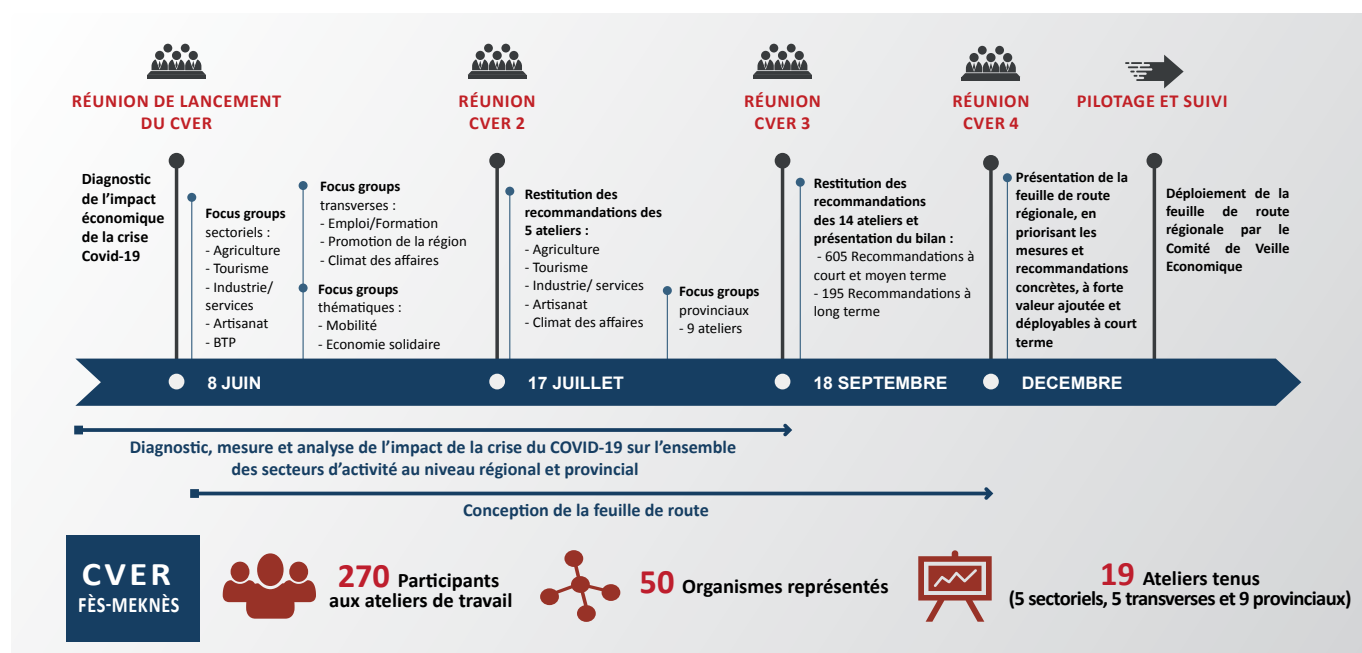
Suite aux très Hautes Orientations de Sa Majesté le Roi Mohammed VI, que Dieu L'Assiste, le Comité de Veille Economique Régional (CVER) de Fès-Meknès a tenu plusieurs réunions, sous la présidence de M. Essaid Zniber, Wali de la région de Fès-Meknès, Gouverneur de la Préfecture de Fès, et en présence notamment de M. Mohand Laenser, Président du Conseil de la Région, des Gouverneurs des Préfectures et des Provinces, du Directeur du CRI, des Directeurs régionaux des services déconcentrés, des représentants du secteur privé (CGEM), des Présidents des universités, des Présidents des chambres professionnelles, des Présidents régionaux des associations professionnelles (AMITH, FNBTP, etc.) et des acteurs économiques et sociaux.

Dix-neuf ateliers sectoriels, transverses et provinciaux ont été organisés par le CRI intégrant l'ensemble des acteurs régionaux dans une démarche participative, et ce dans le cadre de la finalisation de la phase de diagnostic de l'impact économique de la crise Covid-19 au niveau régional, aboutissant à la formulation de 800 recommandations. Celles-ci serviront de base à une feuille de route qui réunira en priorité les mesures à forte valeur ajoutée dont la mise en œuvre sera assurée à



court terme au niveau de la région. Cette feuille de route sera ensuite déclinée sous forme d'un plan d'actions incluant l'ensemble des acteurs de l'écosystème économique régional, et fera l'objet d'un pilotage rigoureux permettant de suivre son déploiement et d'apporter les ajustements nécessaires dans le cadre du Comité de Veille Economique Régional (CVER). Un bilan sera par la suite dressé afin d'évaluer l'efficacité des mesures déployées et de capitaliser sur les résultats de ce chantier stratégique.

### DÉMARCHE ADOPTÉE PAR LE CVER DE FÈS-MEKNÈS



## LE CRI MOBILISÉ

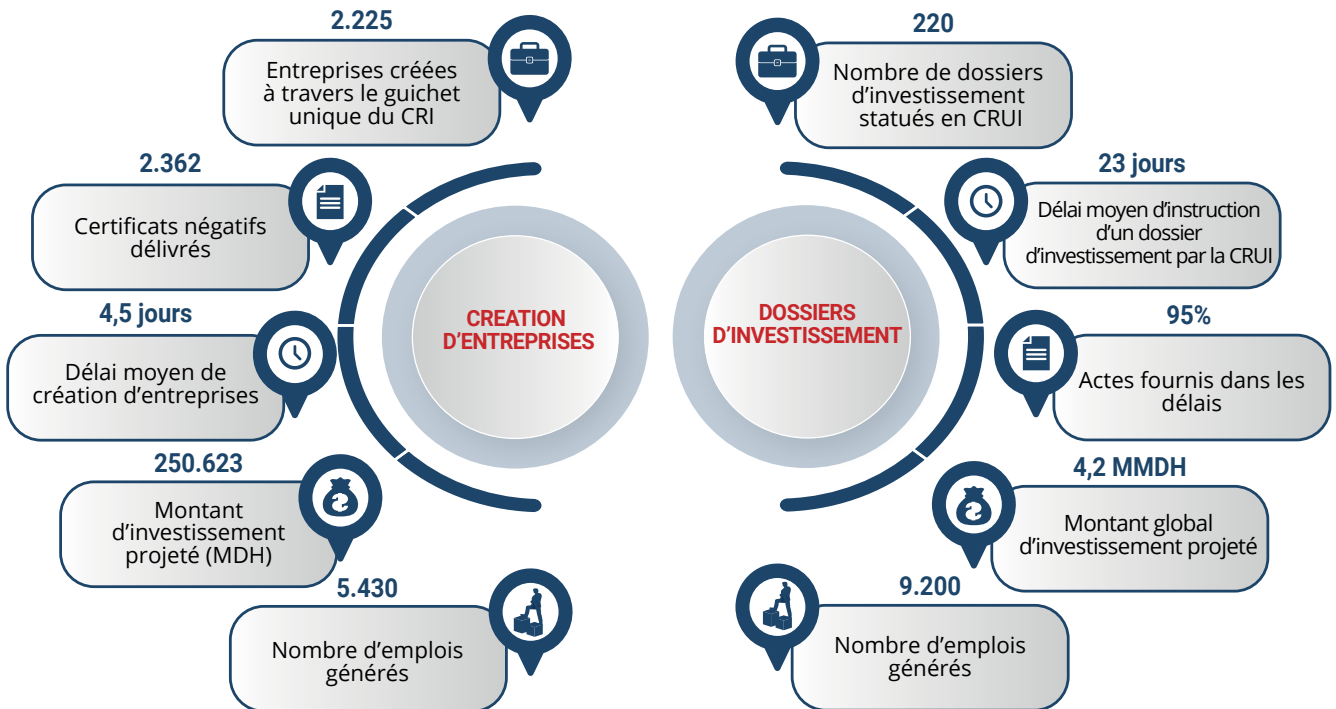
Dès l'apparition de la pandémie Covid-19, le CRI s'est mobilisé et a maintenu son activité en délivrant ses services dans le respect des dispositions sanitaires.

Afin de préserver la santé de ses visiteurs et de ses collaborateurs, le CRI a mis en place les mesures de protection nécessaires, notamment le contrôle systématique de la température à l'entrée de ses locaux, le déploiement de distributeurs de gel hydro alcoolique et de signalétiques sensibilisant aux gestes barrières, la réorganisation de l'espace pour respecter la distanciation et la limitation des rassemblements.

Le CRI a réalisé une étude à l'échelle régionale pour mesurer les impacts de la crise Covid-19 sur l'ensemble des secteurs d'activité. Il a également organisé des rencontres et des ateliers avec les opérateurs économiques impactés par la crise (transporteurs touristiques, artisans, etc.) afin de rechercher des solutions pour assurer la reprise de leur activité.



## PRINCIPALES RÉALISATIONS DU CRI FÈS-MEKNÈS EN 2020



Période du 01/01/2020 au 30/09/2020

### Assistance et accompagnement des investisseurs

- Accompagnement, avec la coopération belge, de 30 porteurs de projets, à travers les programmes «Aji» et «Min Ajlik»;
- Accompagnement et formation de 280 porteurs de projets dans la Région dans le cadre de la Caravane digitale «Microlabs Solutions»;
- Lancement d'appels à projets pour la valorisation des zones industrielles (ZI) de la Région (ZI ex-COTEF à Fès et ZI de Taza);
- Mise en place d'une offre de financement dédiée aux artisans de la Région.

### Communication et marketing territorial

- Communication 360° autour du Programme Intégré d'Appui et de Financement des entreprises (TV, radio, presse, guides...);
- Elaboration d'un rapport intitulé «Modèle de Développement de la région de Fès-Meknès»;
- Lancement d'une campagne de communication institutionnelle autour de la nouvelle offre de services du CRI;
- Animation des réseaux sociaux du CRI via la publication journalière d'actualités économiques régionales.

### Veille économique et planification stratégique

- Elaboration d'un rapport d'étude relatif au suivi des entreprises créées au guichet unique du CRI Fès-Meknès de 2012 à 2016;
- Réalisation d'une étude sur l'impact de la crise liée à la pandémie de Covid-19 sur l'économie régionale;
- Élaboration des rapports des Comités de Veille Économique Régionaux (monographie, indicateurs économiques, mesures et recommandations).

### Promotion de l'offre territoriale et de l'entrepreneuriat

- 26-27 février : Organisation d'une formation sur la «Stratégie Marketing» au profit des PME à l'antenne de Meknès du CRI;
- 21 mai : Animation du Webinaire : «Quelle place pour l'entrepreneuriat et l'emploi des jeunes dans les plans de relance économique des régions?»;
- 10 août : Organisation et animation de la journée nationale des MRE, sous le thème «La contribution des compétences des MRE dans les chantiers du développement nationaux»;
- 15 septembre : Animation et coordination de la rencontre régionale avec la Commission Spéciale pour le Modèle de Développement.

# RÉGION DE FÈS-MEKNÈS

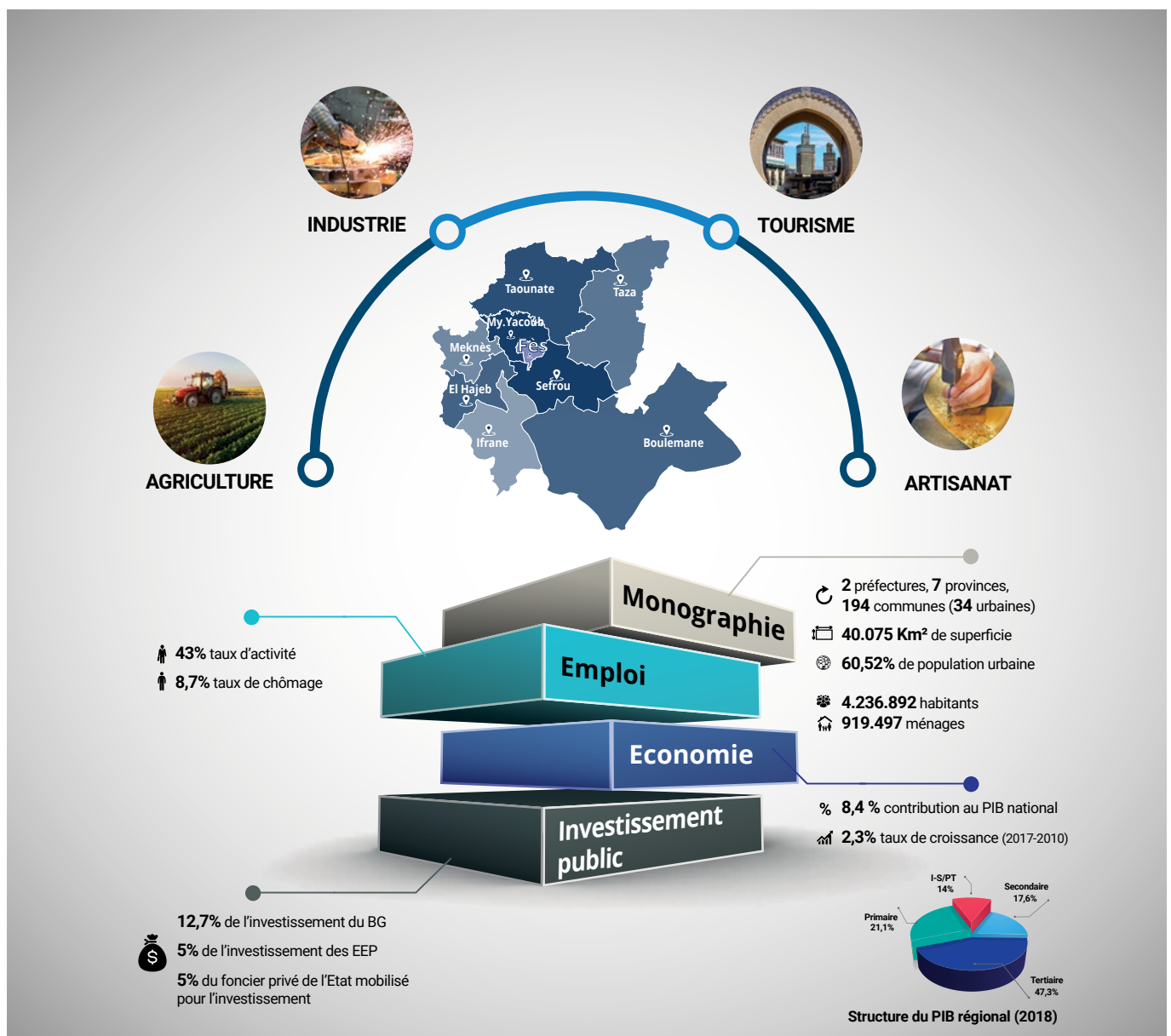
## INDICATEURS MACRO-ÉCONOMIQUES

Forte de sa position stratégique et de son potentiel économique, agricole et humain, la région de Fès-Meknès, qui depuis le découpage territorial de 2015 compte deux préfectures et neuf provinces, constitue aujourd'hui un pôle régional émergent et prometteur.

La Région occupe la **quatrième position en termes de contribution à la richesse nationale** et participe à hauteur de 8,4% au PIB national. Elle se hisse en **deuxième position en termes de valeur ajoutée agricole**. La Région est également la deuxième destination, après la région de Rabat-Salé-Kenitra, de l'investissement en foncier en appui au Plan Maroc Vert et ce, depuis 2004.

La richesse régionale est d'abord axée sur les activités tertiaires qui représentent 47,3% du PIB régional. La part du secteur primaire est de 21,1% et celle du secteur secondaire, comprenant notamment les industries manufacturières, de 17,6%.

Les pages qui suivent réunissent les indicateurs macro-économiques significatifs ainsi que les informations clés sur les atouts et les potentialités de la Région autour de ses quatre secteurs d'activités phares.



**2** 2<sup>ème</sup> contribution à la valeur ajoutée agricole nationale

**2** 2<sup>ème</sup> destination de l'investissement en foncier en appui au Plan Maroc Vert (depuis 2004)

**4** 4<sup>ème</sup> contribution à la richesse nationale

# SECTEUR DE L'AGRICULTURE



L'agriculture est le premier secteur phare de la région de Fès-Meknès et le principal moteur de croissance de l'économie locale. Il lui permet d'occuper la deuxième position au niveau national, avec une contribution de 15,2% du PIB national du secteur, pour un chiffre d'affaires annuel de 506 MDH. La Région se hisse à la première place au niveau de plusieurs filières, dont la production de câpres (70% de la production nationale) et de cerises. Elle est également le premier exportateur de produits viticoles, d'huile d'olive et de grignons.

La Région dispose de plusieurs atouts pour poursuivre son essor agricole. Elle peut en effet compter sur la présence d'un capital humain qualifié et performant, l'existence de structures d'encadrement de qualité, à travers les écoles et centres de formation spécialisés (ENA de Meknès), l'encouragement de la recherche à travers des institutions comme l'AGRINOVA, l'INRA ou l'ENA et la mise en place d'incitations financières dans le cadre du Fonds de Développement Agricole.

## Indicateurs clés du secteur (2019)

**15,2%**

Contribution dans le PIB du secteur au niveau national (2017)

**1,05 MMDH**

Montant d'investissements générés par FDA, dont 55% du privé

**30%**

Superficie Agricole Utile (SAU)

**73.905 T**

Volume des exportations agricoles

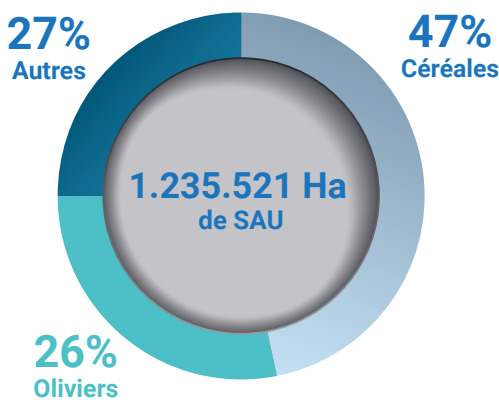
**53,7 MJT**

Emploi

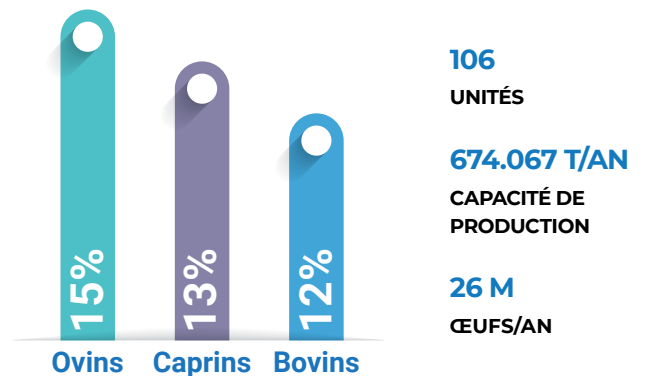
**12.869**

Salariés affiliés à la CNSS

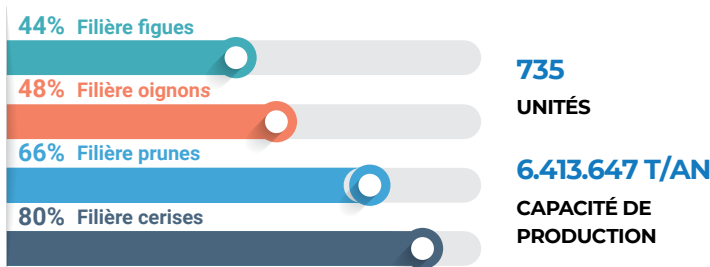
## 1 Répartition de la SAU par filière de production



## 2 Poids de la filière animale dans le tissu national

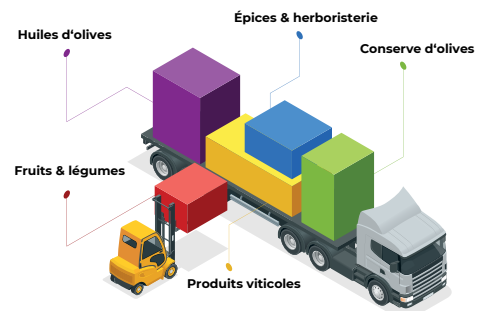


## 3 Contribution nationale des filières végétales phares de la Région



**1** 1<sup>er</sup> producteur de câpres (70% au niveau national)  
1<sup>er</sup> producteur de cerises

## 4 Principales familles de produits agricoles exportés (2018-2019)



**1** 1<sup>er</sup> exportateur de produits viticoles  
1<sup>er</sup> exportateur d'huile d'olive et de grignons

# SECTEUR DE L'ARTISANAT

Avec une contribution de 12,8% du PIB national du secteur, l'artisanat est le deuxième secteur phare de la Région qui regroupe plus de 40.000 unités de production d'artisanat représentant 123.000 emplois opérant dans près de 205 métiers. Les filières des vêtements, de la maroquinerie et du bâtiment traditionnel emploient 66% des artisans de la région et concentrent 65% des ventes.

La diversité de la production et le savoir-faire historique de ses artisans contribuent au rayonnement artistique mondial de Fès-Meknès et constituent un atout fort du secteur. Ils permettent à la Région d'occuper la troisième place à l'échelle nationale en termes d'export (8% étant généré par la seule ville de Fès).

Les chantiers structurants, lancés suite aux Hautes Orientations Royales, visant l'aménagement et la réhabilitation de la médina de Fès, contribuent activement à la promotion de l'artisanat, tout comme la création de circuits touristiques intégrant des ateliers artisanaux.

## Indicateurs clés du secteur (2019)

**12,8%**

Contribution dans le PIB du secteur au niveau national (2017)

**10,3 MMDH**

CA, soit 13,5% du CA national du secteur

**66 MDH**

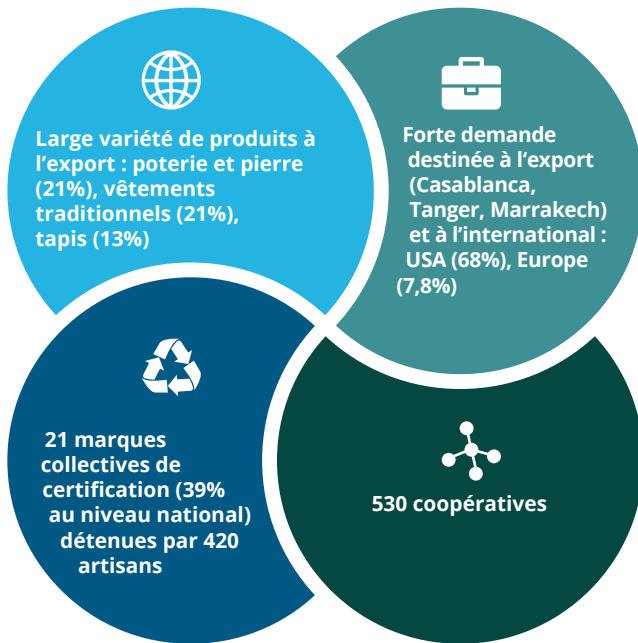
CA à l'export, soit 8% du CA national à l'export, exclusivement réalisé par Fès

**40.000**

Unités de production dont 360 PME

**123.960**

Emplois AAP, dont 64% dans la ville de Fès



Artisanat Région Fès-Meknès

Existence de labels d'artisanat Région, avec 39 artisans labélisés



3ème position dans l'export à l'échelle nationale, après Casablanca (47%) et Marrakech (28%)



## Aménagement et mise à niveau des circuits touristiques dédiés à l'artisanat

6 circuits touristiques intégrant l'artisanat ont été créés à Fès sur un parcours de 21 km, dont 5 en médina intra-muros de 10,5 km.

# SECTEUR DU TOURISME

Le troisième secteur économique clé pour la Région est le tourisme. Il contribue à 8,5% du PIB national du secteur et engendre un chiffre d'affaires de 349 MDH. Le tourisme régional connaît une forte dynamique, notamment en raison du développement du trafic aérien et de divers programmes de revalorisation des médinas de Fès et de Meknès, des destinations culturelles de renommée mondiale. La Région se positionne également sur le tourisme spirituel grâce à la diversité de ses paysages, et sur le tourisme de montagne, rural, thermal et même golfique.

La Région compte 383 établissements d'hébergement touristique classés, soit 19.684 lits. Près de 900.000 arrivées ont été enregistrées en 2019, permettant d'atteindre un taux d'occupation de 42% en progression (30% en 2015). 56 projets sont en cours de réalisation avec un montant global de 1.715 MDH et 57 projets sont en cours d'instruction. En outre, le projet d'un Palais des Congrès permettra de développer le tourisme d'affaires (MICE).

## Indicateurs clés du secteur (2019)

**8,5%**

Contribution dans le PIB du secteur au niveau national (2017)

**349 MDH**

Chiffre d'Affaires

**19.684**

Capacité litière

**879.483**

Arrivées, dont 67% dans la ville de Fès

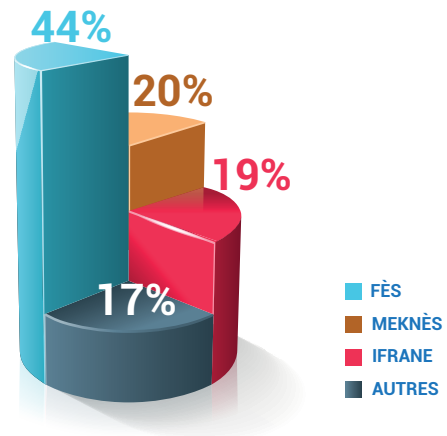
**10.845**

Salariés affiliés à la CNSS

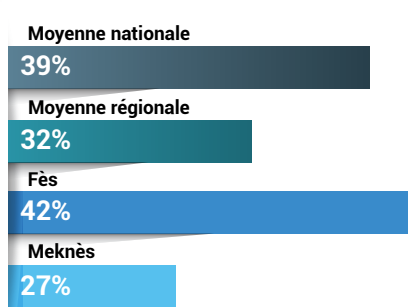
### 1 Nombre d'unités opérant dans le secteur (2019)



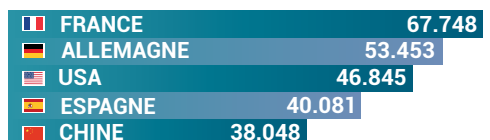
### 2 Répartition des établissements hôteliers par Préfecture/Province (2019)



### 3 Taux d'occupation dans les principales villes de la Région (2019)



### 4 Top 5 des arrivées internationales dans la Région (2019)



# SECTEUR DE L'INDUSTRIE

Le tissu industriel de la Région contribue à hauteur de 5,8% du PIB national du secteur et engendre un chiffre d'affaires à l'export de 4,2 MMDH (dont 45% pour le textile et le cuir).

La Région possède un historique d'industrialisation de plus de 60 ans. Dans les années 1980, Fès était en effet la deuxième ville industrielle du Maroc après le pôle "Casablanca-Mohammedia". Aujourd'hui, elle reste l'une des plus importantes régions industrielles du Maroc, avec ses 1.619 unités extractives employant environ 43.000 personnes.

L'agroalimentaire et textile/cuir représentent à eux seuls 68,7% de la valeur ajoutée de l'industrie de la Région. Elle entend s'imposer, aux côtés de Kenitra et Tanger, comme un pôle majeur d'équipementiers automobiles. Elle a d'ailleurs déjà séduit d'importants groupes internationaux comme ALSTOM, DELPHI ou YAZAKI. Plus de détails sur ce secteur sont fournis dans notre Dossier Spécial Industrie à partir de la page 21.

## Indicateurs clés du secteur (2019)

**5,8%**

Contribution dans le PIB du secteur au niveau national (2017)

**12,3 MMDH**

Chiffre d'affaires

**4,2 MMDH**

CA à l'export de l'industrie de transformation (dont 45% pour le textile & cuir)

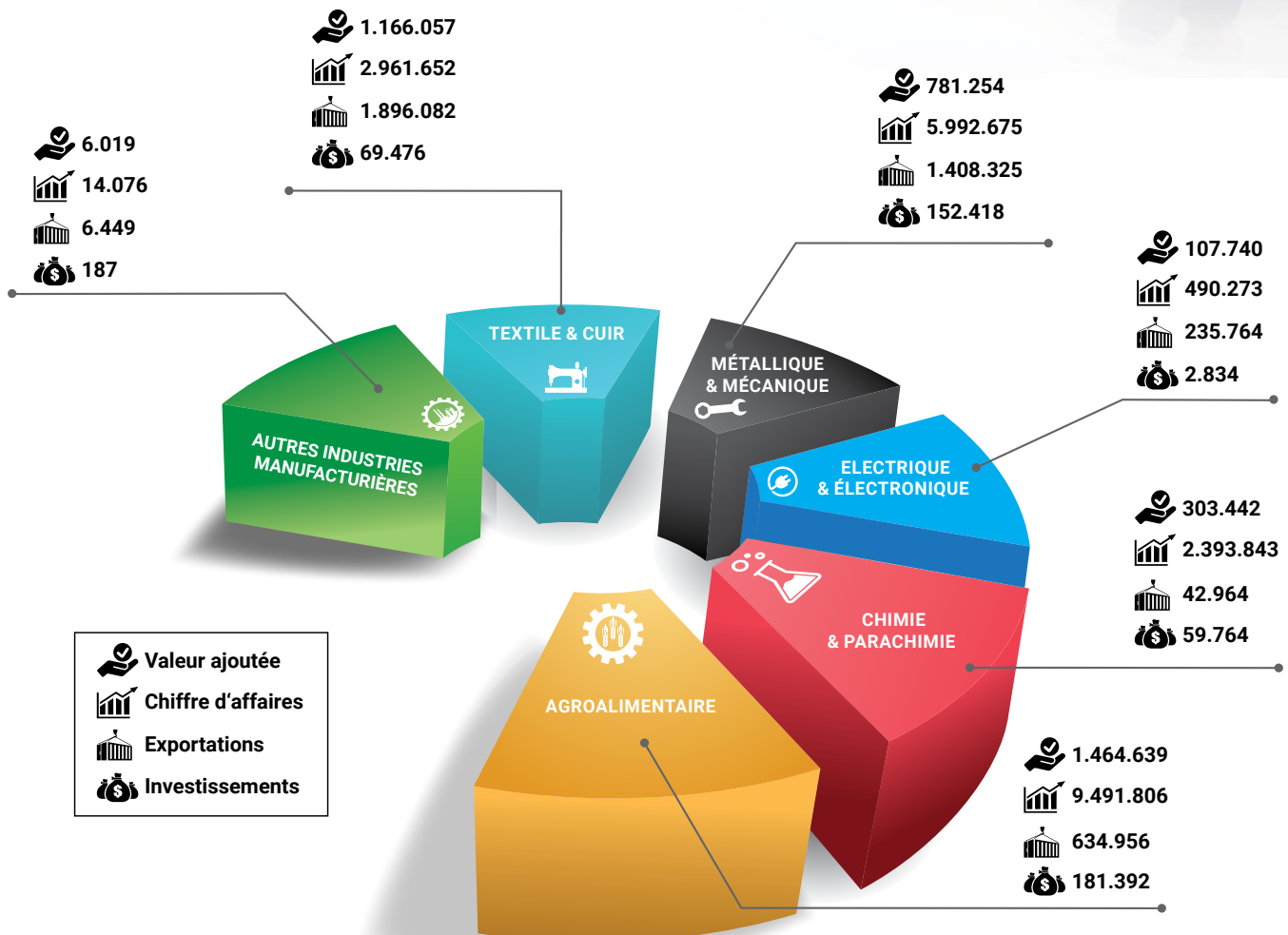
**1.619**

Unités d'industrie extractive et manufacturière

**42.981**

Salariés affiliés à la CNSS

## CHIFFRES CLÉS DES SECTEURS INDUSTRIELS (EN MDH)



Sources : Direction Provinciale du Commerce et de l'Industrie / DGI / CNSS

# DOSSIER SPÉCIAL

## L'INDUSTRIE AU CŒUR DES CHANTIERS STRATÉGIQUES DE LA RÉGION DE FÈS-MEKNÈS



Après une décroissance de ses activités industrielles durant les trois dernières décennies, la région de Fès-Meknès est désormais résolument engagée dans une redynamisation de son tissu industriel, orienté vers de nouvelles filières et des secteurs à forte croissance et valeur ajoutée.

Ce repositionnement est soutenu par la nouvelle stratégie de relance industrielle déployée à l'échelle nationale avec une multitude d'opportunités d'investissement au niveau régional. Dans cette perspective, le CRI Fès-Meknès se mobilise aux côtés du Ministère de l'Industrie, du Commerce, de l'Economie Verte et Numérique afin de drainer et d'accompagner les projets porteurs.

La présence d'un écosystème industriel important ainsi que la concentration de compétences en matière d'offshoring et d'innovation désignait presque naturellement la région de Fès-Meknès comme première région du Maroc à accueillir un concept totalement pionnier, l'Industrie 4.0, à même d'attirer vers le Royaume la vague de relocalisation des industries européennes.

C'est donc un focus sur les enjeux et des opportunités croisées de l'industrie, de l'offshoring et de l'innovation que nous vous proposons dans ce dossier, ponctué par des paroles d'experts sur les transformations en cours dans la Région.



## LE PLAN DE RELANCE INDUSTRIELLE 2021-2023 PHASE 1 : 3 CHANTIERS, 5 AXES, 100 PROJETS DÉTAILLÉS



### Une banque de 100 projets pour fabriquer localement des produits d'import substituables d'une valeur de 34 MMDH

Plus de cent fiches de projets sont désormais mises en ligne sur le portail du Ministère de l'Industrie, du Commerce, de l'Economie Verte et Numérique offrant diverses opportunités d'investissements dans huit secteurs stratégiques : l'agroalimentaire, l'électrique et l'électronique, la mobilité et les transports, le textile, le cuir, les industries chimiques et parachimiques, les matériaux de construction, la plasturgie et les industries mécaniques et métallurgiques.

Ces fiches offrent une vision globale des principales opportunités d'accélération du marché intérieur marocain. Chacune intègre en effet plusieurs indicateurs, à leur tête l'indice de complexité du produit PCI, les incitations d'ordre financier, les subventions, les aides à la formation, la croissance et la taille du marché par rapport à l'évolution des importations et exportations sur les quatre dernières années.

Invité au Conseil National de l'Entreprise (CNE) de la Confédération Générale des Entreprises du Maroc (CGEM) le jeudi 24 septembre 2020, Moulay Hafid Elalamy, Ministre de l'Industrie, du Commerce, de l'Economie Verte et Numérique a présenté les grandes lignes de la nouvelle génération du Plan d'Accélération Industrielle (PAI), notamment le Plan de Relance Industrielle (PRI) 2021-2023.

Cette nouvelle stratégie s'inscrit dans la lignée des choix opérés par le Maroc depuis 2005, positionnant l'industrie en levier de développement socio-économique, grâce au plan d'émergence qui a permis au Royaume de se positionner en tant que leader africain sur les nouveaux métiers mondiaux. Le PRI aborde la crise mondiale actuelle comme une opportunité de développement pour le secteur de l'industrie et d'insertion de nouvelles chaînes de valeur.

Pour ce faire, trois chantiers et cinq axes stratégiques ont été clairement identifiés. Ils sont au cœur d'un plan d'accélération de l'industrialisation basé sur la substitution aux importations, ce qui pourrait engendrer un impact brut sur la balance commerciale de 51 MMDH.

### Trois chantiers

Le premier chantier a pour objectif de confirmer la place industrielle du Royaume et de conquérir de nouveaux marchés et des territoires industriels en utilisant la commande publique comme un catalyseur. Le deuxième chantier porte sur l'amélioration de la compétitivité du Maroc dans un objectif à terme de se positionner en tant que base mondiale attractive et compétitive à destination de l'Europe. Quant au troisième chantier, il vise à positionner le Royaume comme une base industrielle décarbonée et circulaire.

### Cinq axes prioritaires

Le Plan de Relance Industrielle se base sur cinq axes prioritaires :

1. Accompagner les filières industrielles et renforcer leur intégration, afin de faire face à la volatilité de la compétitivité sectorielle et de démultiplier la création d'emplois et de valeur ;
2. Développer l'entrepreneuriat industriel dans une perspective de favoriser l'émergence d'une nouvelle génération d'industriels ;
3. Se positionner comme un partenaire international stratégique dans le contexte de resserrement des chaînes de valeur ;
4. Décarboner la production industrielle pour améliorer la compétitivité du secteur industriel marocain et renforcer son attractivité tout en contournant la nouvelle taxe carbone que l'Union Européenne est sur le point d'instaurer (75% des exportations sont à destination de l'Europe) ;
5. Inscrire le secteur industriel marocain dans une démarche d'innovation.

4. Décarboner la production industrielle pour améliorer la compétitivité du secteur industriel marocain et renforcer son attractivité tout en contournant la nouvelle taxe carbone que l'Union Européenne est sur le point d'instaurer (75% des exportations sont à destination de l'Europe) ;

5. Inscrire le secteur industriel marocain dans une démarche d'innovation.

### Cent projets

Le Ministère de l'Industrie a dévoilé une banque de projets dont le but est d'encourager la substitution aux importations, en capitalisant sur la capacité confirmée des industriels marocains à fabriquer des produits et des équipements aux normes internationales. Ainsi, sur 183,2 MMDH d'importations réalisées en 2019, le Ministère a identifié une cible de substitution de 34 MMDH avec un potentiel additionnel de 17 MMDH, soit un impact brut de 51 MMDH sur la balance commerciale avec à la clé la création de 50.000 à 100.000 emplois additionnels.

## PHASE 2 : BANQUE DE PROJETS 2.0

Le Lundi 14 Décembre 2020, lors de la Web conférence organisée par Attijariwafa bank sous le thème «Banque de projets : levier d'accélération de l'investissement industriel et de redynamisation économique», Moulay Hafid Elalamy, a annoncé de nouvelles actions pour mieux accompagner les porteurs de projets dans le cadre de cette nouvelle stratégie :

- Mise en place un site web dédié à la banque de projets avec un moteur de recherche avancé : [banquedeprojets.mcinet.gov.ma](http://banquedeprojets.mcinet.gov.ma) ;
- Lancement du 2<sup>ème</sup> lot de la banque de projets avec 100 nouvelles opportunités ;
- Mise en place d'un modèle de coordination optimale avec les CRI ;

- Mise en place d'un guide à destination des porteurs de projets avec différentes offres d'accompagnement proposées par la «War Room» ;
- Définition d'une offre d'assistance technique au profit des porteurs de projet en partenariat avec les réseaux des centres techniques ;
- Lancement en partenariat avec la Fédération de l'Ecosystème des Start-ups et Maroc PME d'un programme d'incubation dédié aux Start-ups industrielles ;
- Indentification de l'offre locative des bâtiments relais en collaboration avec les DPCI régionales du Ministère.

## BANQUE DE PROJETS PAI 2023 – OPPORTUNITÉS D'INVESTISSEMENT DANS LA RÉGION DE FÈS-MEKNÈS

Parmi la centaine d'opportunités d'investissement identifiés par le Ministère dans le cadre du Plan de Relance Industrielle (PRI), la moitié (cinquante) projets concernent la région de Fès-Meknès. Parmi les secteurs ciblés, l'agroalimentaire arrive en tête avec vingt-

deux projets potentiels, suivi par le textile (treize), le cuir (cinq) et le matériel destiné au transport (trois) projets. Viennent enfin, avec deux projets chacun, la plasturgie, la chimie/parachimie et la production de matériel électrique.



Ces projets permettront de drainer des investissements dans la Région, notamment dans les trois zones d'activités à savoir, l'Agropolis de Meknès, la nouvelle Zone d'Accélération Industrielle Ain Chegag et le Parc Industriel de Ain Chegag.

L'implantation de ces 50 projets devrait nécessiter un investissement allant de 5,3 à 8,9 MMDH, suivant les business modèles adoptés par les investisseurs. Elle pourrait générer un CA global estimé entre 11 et 15 MMDH, selon le Ministère.

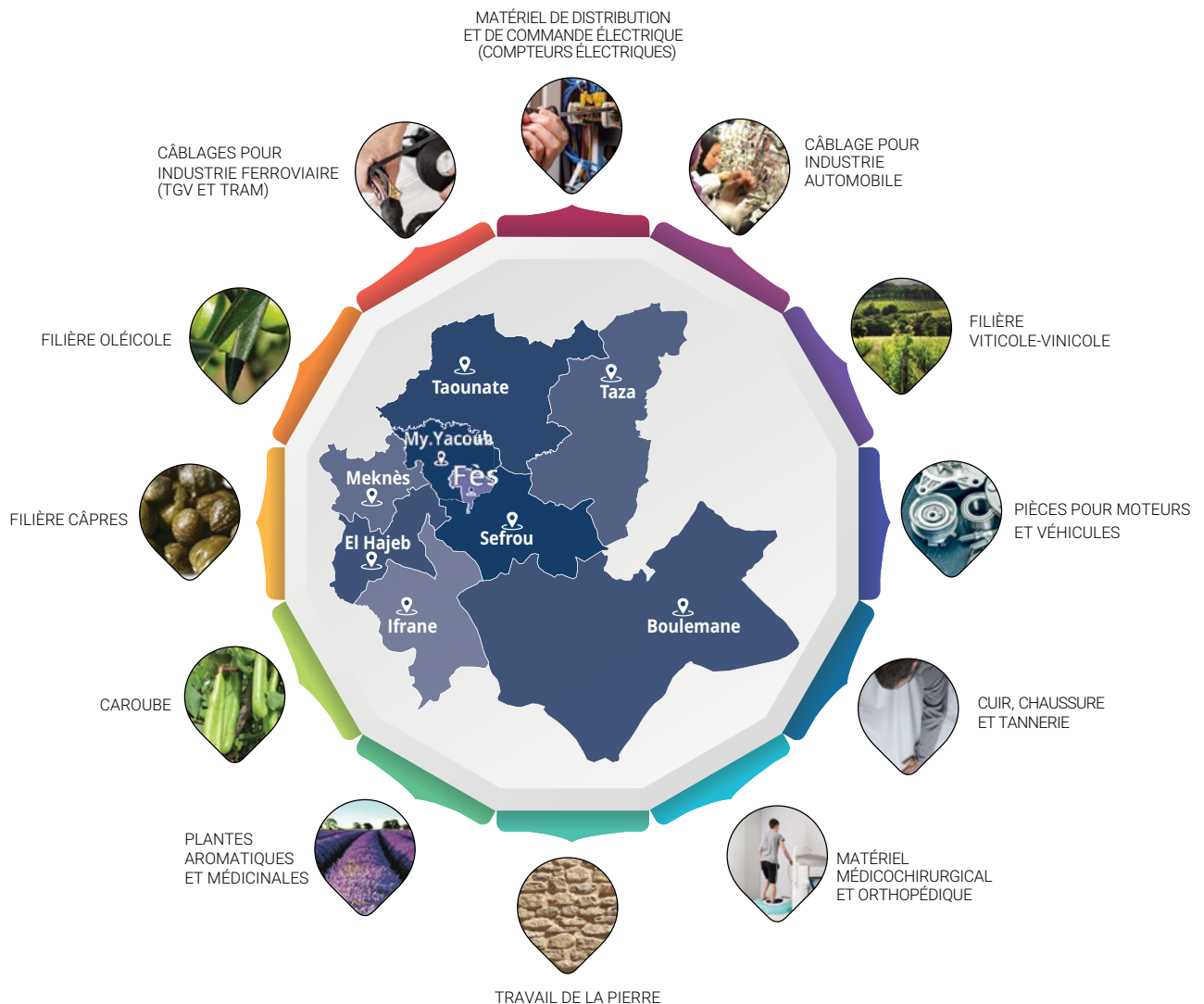
## LES 4 SECTEURS INDUSTRIELS PHARES (EXERCICE 2018)

Les projets dans le cadre du plan de relance industriel (PRI) 2021-2023 viennent naturellement s'intégrer dans les douze filières industrielles à forte valeur ajoutée qui émergent au sein de la région de Fès-Meknès.

Parmi celles-ci, quatre secteurs se démarquent tout particulièrement : l'industrie agroalimentaire, l'industrie textile et cuir, l'industrie métallique & mécanique et l'industrie chimique & parachimique.

	Industrie agroalimentaire		Industrie textile et cuir		Industrie métallique et mécanique		Industrie chimique et parachimique	
	Evolution (vs 2017)		Evolution (vs 2017)		Evolution (vs 2017)		Evolution (vs 2017)	
Valeur ajoutée	1,5 MMDH	-12%	1 MMDH	+9%	781 MDH	+6%	303 MDH	-39%
Chiffre d'affaires	9 MMDH	0%	3 MMDH	+3%	6 MMDH	+12%	2 MMDH	-1%
Investissement	181 MDH	-14%	69 MDH	-30%	152 MDH	+14%	60 MDH	-88%

## LES 12 FILIÈRES ÉMERGENTES



## INCITATIONS À L'INVESTISSEMENT INDUSTRIEL

Plusieurs mesures visant l'émergence d'écosystèmes performants (automobile, aéronautique, textile, offshoring, entre autres) ont été mises en place en faveur des investisseurs. Elles s'ajoutent aux incitations financières instaurées dans le cadre du Fonds de Développement Industriel et de l'Investissement (FDII) doté d'une enveloppe de 20 MMDH, destiné à consolider le tissu industriel et à le moderniser. Sa Majesté le Roi Mohammed VI, que Dieu L'Assiste, a ordonné la création d'un nouveau Fonds d'investissement stratégique baptisé «Fonds Mohammed VI pour l'Investissement» doté de 15 MMDH provenant du budget général de l'État. Il interviendra pour doter les secteurs productifs du soutien nécessaire et pour financer et accompagner les grands projets envisagés, dans le cadre de partenariats public-privé.



### PRIMES À L'EMPLOI POUR LE SECTEUR DE L'INDUSTRIE

Suite à une convention-cadre signée le 24 juin 2020 entre le Conseil de la Région de Fès-Meknès et le CRI Fès-Meknès, les entreprises et porteurs de projets privés opérant dans l'industrie et les services à forte valeur ajoutée peuvent bénéficier d'une prime à l'emploi. Le montant de cette subvention est modulable en fonction du nombre d'emplois créés sur une durée de deux ans.

Cette initiative vise à favoriser la création d'emplois dans la Région qui offre un potentiel élevé en matière de ressources humaines qualifiées. Il est à noter que la région de Fès-Meknès est le premier pôle universitaire au Maroc avec cinq universités couvrant un effectif de près de 160.000 étudiants.

L'entreprise souhaitant bénéficier de cette subvention peut déposer sa demande au Conseil de la Région ou au CRI Fès-Meknès. Une fois son dossier validé par le CRI, l'entreprise répondant aux cinq conditions d'éligibilité signe une convention spécifique avec le Conseil de la région de Fès-Meknès.



#### Conditions d'éligibilité :

- S'installer ou être installé dans la région de Fès-Meknès ;
- Exercer une activité industrielle ou de services ;
- Déposer une demande écrite auprès du CRI ou du Conseil de la Région ;
- Prévoir la création d'au moins 50 postes d'emplois ;
- Maintenir les emplois créés pendant au moins 24 mois.

### INCITATIONS DÉDIÉES AUX ÉCOSYSTÈMES INDUSTRIELS CUIR



Les contrats de performance des écosystèmes cuir signés en février 2016 dans le cadre du Plan d'Accélération Industriel (PAI) ont prévu une série de mesures incitatives à l'investissement, proposées par le Ministère de l'Industrie et Maroc PME. La prime globale est plafonnée à 30 MDH.

#### Primes à l'investissement

Les entités répondant aux critères d'éligibilité peuvent bénéficier de primes à l'acquisition d'investissements technologiques à caractère prioritaire pour une valeur s'élevant à 30% des sommes investies. Une prime aux investissements matériels et immatériels porteurs de croissance peut également être allouée. Celle-ci est établie à 20% du projet et est plafonnée à 10 MDH pour les PME. Dans le cas de TPE et d'auto-entrepreneurs, elle est de 30% avec un plafond de 1,5 MDH.

#### Contribution financière

Maroc PME peut aussi contribuer à 80% des coûts de prestations de services et du système d'information et ce, jusqu'à un montant de 5 MDH pour les PME et 1 MDH pour les TPE et les auto-entrepreneurs. A cela s'ajoute un soutien de 50% des dépenses de créativité et de co-développement, sur la base d'une étude d'opportunité, aide plafonnée à 5 MDH pour les PME et à 1 MDH pour les TPE et auto-entrepreneurs.

#### Conditions d'éligibilité :

- 250 emplois à créer pour les entités relevant de l'écosystème tannerie et mégisserie ;
- 500 emplois à créer pour la maroquinerie et la confection de vêtements en cuir ;
- 750 emplois à créer pour les fabricants de chaussures en cuir.

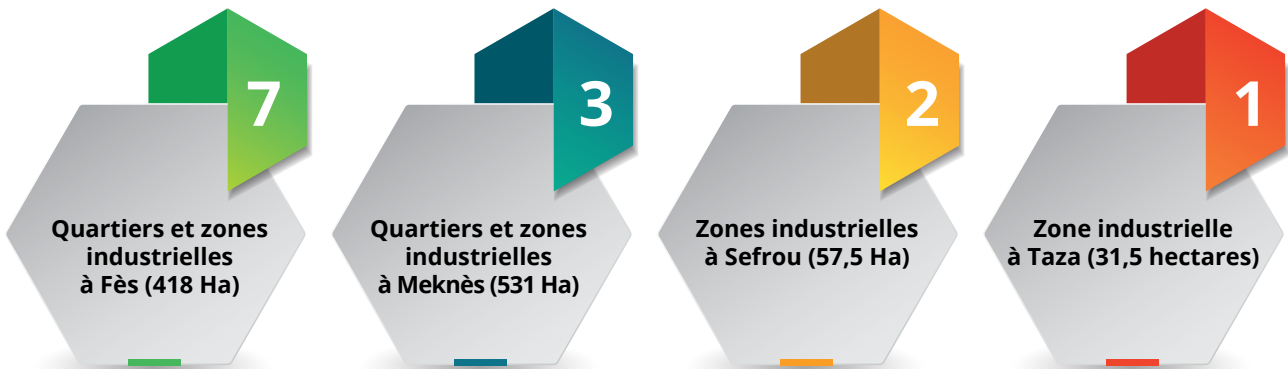
## FONCIER INDUSTRIEL : DE NOUVELLES ZONES INDUSTRIELLES POUR RÉPONDRE AU DYNAMISME RÉGIONAL

Le 14 octobre dernier, le Ministre de l'Industrie, du Commerce, de l'Economie Verte et Numérique, M. Moulay Hafid Elalamy, et le Ministre de l'Energie, des Mines et de l'Environnement, M. Aziz Rabbah, étaient en déplacement dans la région de Fès-Meknès afin de présider le lancement des travaux du nouveau Parc Industriel Ain Chegag (PIAC). Etaient également présents, le Wali de la région de Fès-Meknès, M. Essaid Zniber, le Président de la Région, M. Mohand Laenser, le Gouverneur de la Province de Sefrou, M. Omar Touimi Benjelloun, ainsi que le Directeur du CRI Fès-Meknès, M. Yassine Tazi. Tous ont aussi assisté, le même jour, à l'inauguration du nouveau siège d'Alstom à Fès, premier projet opérationnel de la zone industrielle ex-COTEF.

Ces deux événements témoignent du dynamisme économique de la Région. Et de fait, pour répondre à la demande croissante (les 13 zones industrielles existantes affichent un taux d'occupation allant de 30 à 100%), la région de Fès-Meknès a décidé d'étendre encore son offre foncière industrielle. Elle a ainsi lancé le PIAC, la Zone d'Accélération Industrielle (ZAI) à Sefrou, Ouislane à Meknès et réaménagé la zone industrielle Ex-COTEF à Fès.



### RÉPARTITION DES 13 ZONES INDUSTRIELLES EXISTANTES DE LA RÉGION DE FÈS-MEKNÈS



### UNE NOUVELLE PLATEFORME DIGITALE DÉDIÉE AU FONCIER INDUSTRIEL

Annoncée devant sa Majesté le Roi Mohammed VI, que Dieu L'Assiste, lors de la présentation du nouveau plan de réforme de la charte d'investissement, par M. Moulay Hafid Elalamy, Ministre de l'Industrie, du Commerce de l'Economie Verte et Numérique, cette plateforme digitale, première de ce type au Maroc, a été pensée pour répondre aux besoins de l'investisseur en matière d'accès à l'information, en mettant à sa disposition un panel de données particulièrement étendu sur le foncier industriel.

Cet outil multilingue vient renforcer le dispositif d'appui à l'investissement, pour faire de ce dernier un levier majeur de la création d'emplois. Le portail est accessible via le site institutionnel du Ministère et à partir de l'adresse [www.zonesindustrielles.ma](http://www.zonesindustrielles.ma).



## LE NOUVEAU PARC INDUSTRIEL DE AIN CHEGAG (PIAC)

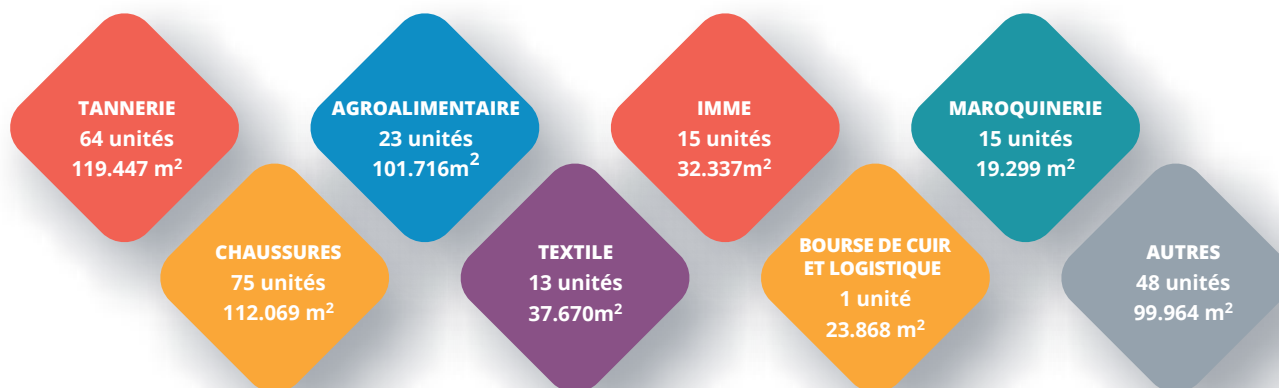
Le futur PIAC, dont les travaux ont été lancés le 14 octobre dernier, s'étalera sur une superficie de 81 hectares. Il constitue un nouveau noyau d'activités très prometteur pour la commune de Ain Chegag et devrait, à terme, générer 7.600 emplois directs. Ce projet se divise en deux zones distinctes :

- Une zone industrielle dédiée aux métiers du cuir et à leur écosystème, qui occupe cinquante hectares. Tanneries, unités de mégisserie, de maroquinerie et de fabrication de chaussures y bénéficieront d'une bourse de cuir, d'une zone logistique, de multiples activités de support et services ainsi que de showrooms.
- Une zone industrielle généraliste de nouvelle génération de 31 hectares. Répondant aux meilleurs standards internationaux, elle inclut notamment une station d'épuration des eaux usées (STEP) conçue pour traiter les effluents et les nuisances écologiques. Elle met également à disposition des opérateurs économiques des services à forte valeur ajoutée, formation et logistique entre autres.

En marge du lancement des travaux, une convention portant sur la mise en

œuvre du parc a été signée par le Ministre de l'Industrie, le Wali de la Région de Fès-Meknès, le Président du Conseil Régional, le Gouverneur de la Province de Sefrou, le Président de la Chambre de Commerce, d'Industrie et des Services (CCIS) de Fès-Meknès, le Président de la Commune de Ain Chegag, le Président de la Fédération Marocaine des Industries du Cuir et le Directeur d'Al Omrane, qui assure la maîtrise d'ouvrage du PIAC. Cette convention fixe les modalités liées au financement, l'aménagement, la promotion, la gouvernance et la gestion du projet. Le coût global prévisionnel de réalisation du projet est de l'ordre de 303 MDH. Ce montant est subventionné à hauteur de 145,26 M DH, réparti entre le Ministère de l'Industrie (100 MDH), le Ministère Chargé de l'Environnement (20 MDH) et le Conseil Régional de Fès-Meknès (25,26 MDH).

La gestion du parc sera assurée par la CCIS de Fès-Meknès, tandis que sa gouvernance sera confiée à un comité central présidé par le Ministère de l'Industrie, un comité régional présidé par la Wilaya de Fès-Meknès, ainsi qu'à une commission d'attribution et de suivi de la valorisation du projet.



## LA ZONE D'ACCÉLÉRATION INDUSTRIELLE À SEFROU

La province de Sefrou comptera bientôt une zone d'accélération industrielle de 500 hectares, un projet qui entre dans le cadre de la déclinaison régionale du plan d'accélération industrielle. Ce projet a déjà fait l'objet d'un protocole d'accord, signé le 16 octobre 2019, couvrant son aménagement, son développement, sa promotion, sa commercialisation et sa gestion. MedZ, filiale de la CDG, prendra en charge la réalisation de cette zone industrielle.

## LA NOUVELLE ZONE INDUSTRIELLE EX-COTEF À FÈS

C'est un réel engouement que connaît la zone industrielle ex-COTEF, idéalement située à une vingtaine de minutes de l'aéroport international Fès-Saïss, du port sec ONCF Bensouda ainsi que de l'autoroute Fès-Meknès.

En effet, l'assainissement du foncier et le lancement d'appels à projets pour la réalisation d'unités industrielles en mode locatif par le CRI Fès-Meknès, ont permis d'amorcer la valorisation de ce terrain de 15,2 hectares autrefois occupé par le Complexe Textile de Fès, qui a longtemps été le fleuron de l'industrie du textile au Maroc avant de cesser ses activités en 2005.

A fin décembre 2020, 15 projets ont été sélectionnés dans le cadre de la Commission Régionale Unifiée d'Investissement en se basant sur une méthodologie de sélection multicritères rigoureuse (valeur ajoutée de l'activité, montant de l'investissement, nombre d'emplois, délai de réalisation, export, etc.). Les projets prévus sur les 24 lots (dont 3 d'équipements) devraient générer 3.544 emplois directs pour des investissements prévus de l'ordre de 367,7 MDH.

Le secteur de l'industrie métallique et mécanique arrive en première position (41%) des projets d'investissement, suivi par le textile (34%), l'industrie électrique et électronique (14%), la chimie et parachimie (5%), et l'agroalimentaire (3%).



### PLAN DE LA ZONE INDUSTRIELLE EX-COTEF

- Lots et locaux industriels affectés
- Locaux industriels disponibles
- Locaux industriels

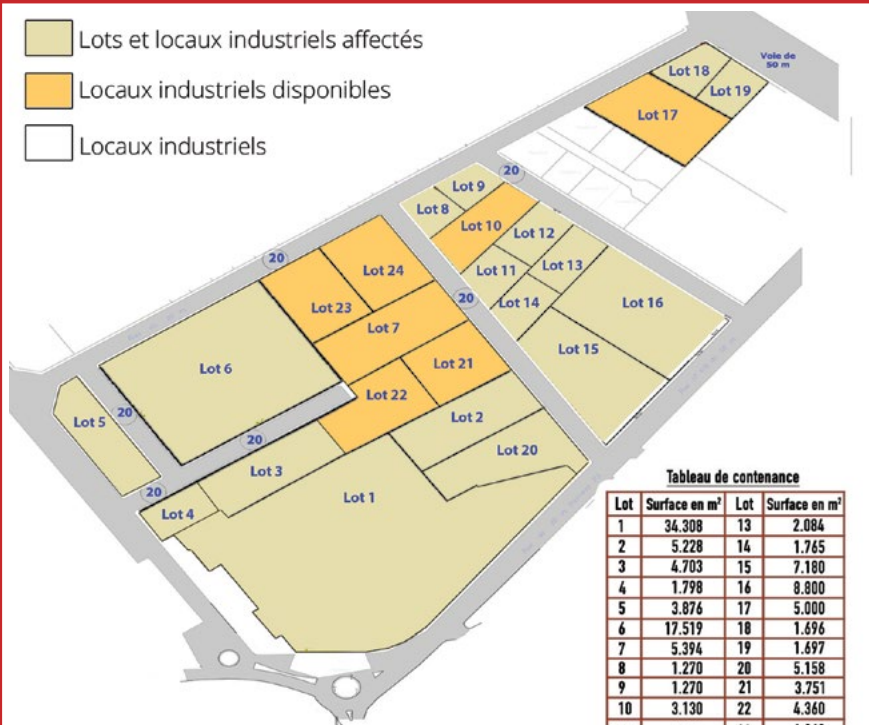


Tableau de contenance

Lot	Surface en m²	Lot	Surface en m²
1	34.308	13	2.084
2	5.228	14	1.745
3	4.703	15	7.180
4	1.798	16	8.800
5	3.876	17	5.000
6	17.519	18	1.696
7	5.394	19	1.697
8	1.270	20	5.158
9	1.270	21	3.751
10	3.130	22	4.360
11	1.755	23	4.268
12	1.894	24	4.279
Surface totale des lots		132.190	

## ALSTOM : PREMIER PROJET OPÉRATIONNEL

A l'occasion de l'inauguration, le 14 octobre dernier, du nouveau siège d'Alstom à Fès, le premier projet opérationnel de la zone industrielle ex-COTEF, M. Elamy, Ministre de l'Industrie, du Commerce, de l'Economie Verte et Numérique, soulignait que «cet investissement contribue à apporter un nouveau souffle à la zone industrielle ex-COTEF qui constituera un catalyseur de la relance de l'activité économique régionale. Grâce à l'augmentation de la capacité de production d'Alstom, de nouveaux emplois seront créés offrant ainsi aux compétences locales l'opportunité de s'affirmer et de contribuer au développement de la région. Ce nouvel investissement augure de belles perspectives pour le groupe Alstom au Maroc».

#### Statut du foncier



Terrain domanial

#### Superficie



15,2 Ha dont 9,4 Ha construite

#### Localisation



- A 20 min de l'Aéroport International Fès-Saïss  
- A 22 min de Port Sec ONCF Bensouda  
- A 23 min de l'autoroute Fès-Rabat

#### Indicateurs clés



24 lots dont 3 équipements



367,7 MDH d'investissements prévus



17 projets retenus (ayant reçu l'avis favorable de la CRUI)



3.544 emplois directs à créer

## Parole d'expert



**NOURDDINE  
RHALMI**

Directeur Général  
ALSTOM MAROC

### «Contribuer à la revitalisation du secteur industriel»

Depuis près d'un siècle, Alstom contribue à la réalisation de la plupart des projets ferroviaires structurants du Maroc. Ce partenaire historique de l'industrie et de la mobilité durable du Royaume a ouvert un bureau permanent à Casablanca en 1997. L'annonce, le 14 octobre dernier, l'ouverture du nouveau site Alstom Fès, est un jalon supplémentaire de son développement. Pour connaître les ambitions d'Alstom au Maroc et les raisons de son ancrage dans la région de Fès-Meknès, nous nous sommes tournés vers M. Nourddine Rhalmi, Directeur Général d'Alstom Maroc.

#### ● Quelle est la stratégie de développement d'Alstom au Maroc ?

**N.R :** Nous souhaitons contribuer activement à l'essor économique du Royaume et à la revitalisation de son secteur industriel. C'est pourquoi nous avons créé un environnement fort, notamment à travers le développement d'un solide panel de fournisseurs, d'une expertise pointue en sous-systèmes et d'une compétence locale. Aujourd'hui, Alstom Maroc, c'est 520 personnes (dont 99% de Marocains), une présence dans 5 villes à travers le pays et 22 fournisseurs qualifiés opérant dans le transport ferroviaire. Alstom accompagne le Royaume dans ses projets de mobilité durable, de l'urbain aux grandes lignes, en offrant des solutions qui sont à la hauteur des attentes des clients.

#### ● Quelles sont vos ambitions dans la région de Fès-Meknès ?

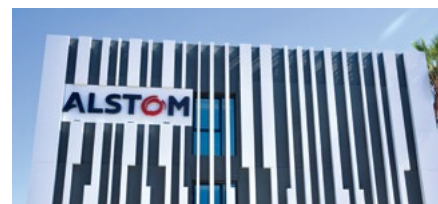
**N.R :** Alstom est présent dans la Région à travers son usine Alstom Cabliance. Celle-ci est devenue un acteur incontournable de la fourniture de câblage ferroviaire pour le matériel roulant Alstom en circulation partout dans le monde. Si nos clients sont 100% Alstom, nous travaillons à 100% avec l'international. En effet, les faisceaux, sous-ensembles et armoires électriques produits à Fès sont intégrés dans plus de 20 projets internationaux, parmi lesquels des trains régionaux livrés en Suède, Pologne, Allemagne, Algérie et Sénégal ainsi que les tramways de Dublin, Sydney, Casablanca, Rabat et Dubai. Et c'est sans mentionner la ligne à très grande vitesse Tanger-Casablanca.

#### ● Avez-vous des perspectives de diversification ?

**N.R :** Nous voulons aller encore plus loin. Alstom Cabliance participera au renforcement de l'écosystème du câblage ferroviaire en développant des chaînes métalliques pour la production d'armoires électriques, en déployant des procédés industriels spéciaux (peinture, soudage et rivetage, notamment) tout en s'appuyant sur des fournisseurs locaux qualifiés et respectueux des normes les plus élevées du rail international. Pour développer nos activités et pour honorer nos engagements, nous avons agrandi notre site Alstom Cabliance.

#### ● La région de Fès-Meknès vous accompagne-elle dans votre développement industriel ?

**N.R :** Alstom a bénéficié d'un fort soutien des autorités pour développer son projet industriel. Le 9 octobre 2019, nous avons signé une convention de partenariat avec le Conseil de la région de Fès-Meknès et le CRI Fès-Meknès dans laquelle nous nous engageons à réhabiliter 3,5 hectares de la zone ex-COTEF. Nous y sommes parvenus dans les délais et ce, malgré la pandémie. Nous avons également convenu de la création de 330 nouveaux emplois à horizon 2023, soit 800 personnes à terme. L'ouverture du site témoigne du fait que nous sommes bien inscrits dans cette dynamique. Nous devrions créer plus de 100 emplois par an sur les 3 prochaines années. A travers notre centre interne de formation, nous avons déjà lancé un plan de recrutement et de formation pour atteindre cet objectif



#### ● L'architecture du nouveau siège est impressionnante. Pouvez-vous nous en parler ?

**N.R :** Nous avons été accompagnés par une architecte locale qui a su voir en cet espace, un potentiel fort et iconique pour la ville de Fès et sa région, que ce soit sur un plan social, économique et historique. Nous voulions que ce site renoue avec son histoire, tout particulièrement son passé industriel glorieux, tout en s'affirmant comme un symbole fort de renouveau. Nous avons donc opté pour un site contemporain, projeté vers le futur tout en préservant la qualité architecturale existante. Les volumes et les lumières faisaient déjà de ce site, un lieu d'exception. Le style industriel a guidé la conception architecturale des locaux et le choix du mobilier métallique. L'introduction du bois et de la végétation permet le dialogue entre l'intérieur et l'extérieur.

#### ● Comment voyez-vous l'évolution de l'activité ?

**N.R :** A travers le Royaume, de nombreux projets ont été annoncés tels que les futures phases de développement des lignes à grande vitesse, la signalisation et les trains régionaux. Nous espérons être partie prenante de ces projets. Nous sommes dès à présent impliqués dans les principaux projets structurants lancés au Maroc et nous voulons renforcer nos partenariats industriels grâce à la présence de nos équipes locales hautement qualifiées et à notre gamme de produits éprouvés et compétitifs.

#### Le nouveau site d'Alstom de Fès en quelques chiffres :

- Superficie : 34.200 m<sup>2</sup>
- Investissement : 48 MDH
- Nombre d'heures travaillées pour la reconstruction : 285.000 heures
- Matériel intégré : 20 km de câbles électriques / 34.600 m<sup>2</sup> de peinture
- 102 T d'acier / 1.700 m<sup>2</sup> de fenêtres / 2.380 T de sables et gravas
- Durée des travaux : 10 mois
- Site finalisé en septembre 2020, permettant d'accueillir 400 employés.

# L'OFFSHORING, L'UN DES MÉTIERS D'AVENIR POUR L'ÉCONOMIE NATIONALE



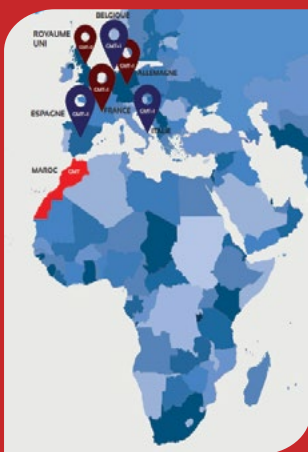
Le secteur de l'offshoring constitue un pilier fondamental parmi les six métiers mondiaux du Maroc définis dans le cadre du Pacte National pour l'Emergence Industrielle signé en 2009. Ce secteur, en plein essor dans le Royaume, est doublement porteur pour l'économie marocaine car il est capable à la fois de drainer d'importants investissements étrangers et de favoriser la création d'un nombre significatif d'emplois.

Grâce à la stratégie menée durant plus de dix ans, le Maroc a su se positionner sur le marché international ultra-concurrentiel de l'offshoring. De quoi profiter pleinement de l'intensification de l'externalisation offshore qui se poursuit, en particulier en provenance d'Europe. Le Royaume dispose d'ailleurs d'atouts structurels pour devenir une destination

nearshore haut de gamme positionnée sur les segments à forte valeur et ne pas se contenter d'un positionnement low cost. Afin de cultiver ses avantages comparatifs, le plan d'accélération industrielle 2014-2020 a introduit une politique volontariste visant l'accélération du développement des activités de l'offshoring moyennant une offre ciblée en partenariat avec le secteur privé, construite autour de cinq filières :

- CRM : Customer Relationship Management
- BPO : Business Process Outsourcing
- ITO : Information Technology Outsourcing
- ESO : Engineering Service Outsourcing
- KSO : Knowledge Process Outsourcing

## L'OFFSHORING AU MAROC EN QUELQUES CHIFFRES



- Première destination pour l'offshore francophone (55% de parts de marché pour les centres de contacts).
- Trentième destination mondiale pour l'outsourcing, destination établie des donneurs d'ordre internationaux.
- Meilleure destination de l'offshoring pour l'année 2012 selon l'Association européenne de l'outsourcing.
- Une situation géostratégique unique permettant l'optimisation du développement de la compétitivité des entreprises.

### CRÉATION D'EMPLOIS

120.000



2<sup>ème</sup> secteur en termes de création

### CA À L'EXPORT SERVICES

14 MMDH



3<sup>ème</sup> secteur en termes de CA

### INVESTISSEMENT

1,33 MMDH



## LA RÉGION DE FÈS-MEKNÈS, UN PÔLE TRÈS ATTRACTIF POUR L'OFFSHORING

Troisième destination de l'offshoring au Maroc après Casablanca-Settat (57%) et Rabat-Salé-Kenitra (24%), la région de Fès-Meknès représente actuellement **11% des emplois** de ce secteur au niveau national. Avec ses **36 centres d'appel** employant **4.433 salariés**, l'offshoring était déjà le premier employeur de la préfecture de Fès en 2019 qui peut se targuer de compter plusieurs grands noms de l'offshoring dont Webhelp, Actical/Sitel Group, Alten Delivery Center ou encore CGI. Ce secteur connaît d'ailleurs une forte augmentation en termes d'emplois (**+34% de placements ANAPEC en 2019**).

Parmi ses nombreux atouts, la Région est fière de son capital humain qualifié et performant. Premier pôle universitaire marocain, elle est en effet dotée de cinq universités formant 20% des étudiants au niveau national et d'une panoplie d'établissements de formation professionnelle. On notera la présence d'un institut spécialisé dans les métiers de l'offshoring, des technologies de l'information, de la communication et de l'audiovisuel qui a formé près de 1.500 stagiaires en 2019. Les études comparatives démontrent la compétitivité du Maroc par rapport au sud de l'Europe. Elles estiment la réduction des coûts de main d'oeuvre à 50%, celle des coûts globaux pouvant atteindre 35%.



## LE PARC FÈS SHORE, FRUIT D'UNE STRATÉGIE SECTORIELLE GLOBALE

Fès Shore est un parc intégré proposant des services world class pour répondre aux besoins des plus grandes entreprises internationales. Stratégiquement situé à proximité des grands axes autoroutiers, de l'aéroport international et du centre-ville de Fès, il s'étale sur 20 hectares et offre aujourd'hui plus de 25.000 m<sup>2</sup> de plateaux de bureaux et de services incluant notamment parkings, restauration et gardiennage. L'ensemble est jalonné d'espaces verts, d'agréables esplanades piétonnes et de larges avenues arborées, le parc étant conçu sur le modèle d'un campus d'entreprises qui réunit lieux de travail, de vie et de détente.

Fès Shore est dédié au développement des nouveaux potentiels économiques de la Région dans le domaine de l'offshoring et permet aux entreprises de bénéficier d'un parc intégré assorti de services d'accompagnement performants, et d'un cadre législatif incitatif implanté dans un environnement urbain jouissant d'une notoriété mondiale, culturelle, touristique et technologique. La première phase du projet (13.000 m<sup>2</sup>), livrée en 2012, abrite aujourd'hui plusieurs sociétés opérant dans le secteur des nouvelles technologies et de l'outsourcing. La deuxième tranche (12.000 m<sup>2</sup>), vient d'être livrée en 2020.



### PRIMES À L'EMPLOI FÈS SHORE

Les entreprises installées à Fès Shore et opérant dans l'offshoring bénéficient de primes à l'emploi suite à une convention signée en mars 2017 par laquelle le Conseil de la région de Fès-Meknès et la Commune de Fès accordent une aide financière de 6.000 DH par emploi. Le montant total de la subvention allouée est de 12 MDH. Deux sociétés ont déjà bénéficié de cette prime. Il s'agit d'Alten Delivery Center, le leader européen d'ingénierie et du conseil qui a créé 800 postes d'emploi et de CGI, la cinquième plus importante entreprise indépendante de services en technologie de l'information au monde qui a engagé 150 nouveaux collaborateurs.

Pour bénéficier de cette prime, les entreprises doivent déposer une demande écrite auprès du CRI ou du Conseil de la Région et proposer un projet de développement contenant un plan pour le recrutement d'au moins 50 personnes annuellement.

#### Structures d'accompagnement :

- APEBI : Fédération des Technologies de l'Information des Télécommunications et de l'Offshoring
- AMRC : Groupement des principaux outsourceurs historiques spécialisés dans la gestion de la relation client
- FMO : Fédération Marocaine de l'Outsourcing
- ADD : Agence du Développement Digital
- AMDIE : Agence Marocaine de Développement des Investissements et des Exportations

#### Stratégie sectorielle

En droite ligne avec le Pacte Emergence, la région de Fès-Meknès a développé une stratégie sectorielle afin de rendre son offre vis-à-vis des investisseurs de l'offshoring encore plus attractive, tout en leur proposant une infrastructure world class.

Le Plan d'Accélération Industriel 2014-2020 a introduit une approche nouvelle fondée sur la mise en place d'écosystèmes industriels, notamment les cinq écosystèmes de l'offshoring.

#### Subventions à l'investissement

- Subvention jusqu'à 30% du montant de l'investissement pour les nouveaux projets, plafonnée à 10 MDH par projet pour les projets établis à Fès Shore.
- Prime de croissance à hauteur de 10% du chiffre d'affaires additionnel réalisé à l'exportation des services



#### Incitations fiscales

- Exonération des cotisations de la couverture sociale, de l'impôt de la formation professionnelle et de l'IR pendant 24 mois maximum.
- Prime de 25.000 DH pour chaque diplômé universitaire embauché avec un CDI à l'issue d'une période de stage.
- Exonération totale de l'IS pendant 5 ans. Au-delà, un taux d'IS de 17,5% est appliqué.
- Charge de l'impôt sur le revenu plafonné à 20% et à 10% pour les entreprises installées à Fès Shore.

#### Aides et primes à l'emploi

- Aide financière de 6.000 DH par emploi créé dans le secteur. Le montant total de la subvention allouée est de 12 MDH.
- Dispositif de remboursement des formations allant jusqu'à 65.000 DH.
- 2 MDH en prime d'appui à la certification des ressources humaines par projet d'investissement.

PAROLE D'EXPERT



**M. AMINE ZAROUK**

Directeur  
Alten Delivery Center

*«L'industrie 4.0 est un grand marché qui est en train de se créer et que nous devons attirer dans la Région.»*



● **Qu'est-ce qui a motivé l'implantation de Alten dans la région de Fès-Meknès ?**

Je voudrais commencer par souligner qu'avant 2006, l'idée de développer des activités d'offshoring à Fès ou Meknès paraissait utopique. Aujourd'hui, 14 ans plus tard, cette région est classée comme troisième destination offshoring au Maroc avec une part de marché de plus de 10%. Une performance rendue possible grâce, notamment, au projet Fès Shore. Je me rappelle parfaitement de ce jour de 2008 lorsque j'étais avec mes associés français dans le bureau du Directeur du CRI et que ce dernier nous a présenté le projet de zone offshore à Fès. Nous avons immédiatement perçu tout le potentiel de la région de Fès-Meknès en matière d'offshoring. Le lendemain, nous décidions de créer G-FIT Maroc qui deviendra plus tard Alten Maroc. D'autres grands groupes ont rejoint Alten dans le parc Fès Shore, parmi lesquels Acticall/Sitel Group, CGI et Atos. Désormais, la deuxième tranche est en cours de finalisation pour accueillir de nouveaux clients.

● **Quels sont aujourd'hui les grands défis de l'offshoring marocain ? Et quelles sont les spécificités de la région de Fès-Meknès ?**

Le Maroc demeure l'une des plus importantes destinations francophones, cependant son secteur offshoring est confronté à plusieurs défis. Le premier est celui de la compétitivité, notamment sur les métiers du BPO et du CRM (relation client), deux métiers qui subissent une forte pression tarifaire et qui sont de plus en plus automatisés en raison des progrès technologiques (IA, Big Data, RPA) et du contexte du Covid 19. Il faut ajouter que Maurice et le Sénégal se développent rapidement et viennent nous concurrencer.

Le second défi est celui de la disponibilité de ressources humaines qualifiées qui pourrait permettre au Maroc de monter en gamme dans l'échelle de valeur.

Enfin le troisième défi est celui de l'environnement des affaires et de la dématérialisation des procédures. Le dernier classement AT Kearney des destinations offshoring englobe quatre facteurs clés de compétitivité : l'attractivité financière (sur laquelle le Maroc est classé 14ème/50), les ressources humaines (38ème), l'environnement des affaires (32ème) et la résonance digitale (45ème).

Malgré les efforts de différenciation régionale (notamment des mesures plus attractives, des investissements dans le foncier et un accompagnement au niveau local) qui ont permis d'améliorer l'attractivité de certaines régions, notamment le Centre et le Nord, l'axe Casa-Rabat concentre encore plus de 80% des emplois du secteur. Les régions concentrées sur les activités CRM et ITO gagneraient à renforcer le positionnement du Maroc au niveau des autres écosystèmes (ESO, BPO et KPO).

● **Comment la Région pourrait faire du offshoring un pôle de compétitivité ?**

Accompagner au plus près les acteurs nationaux et internationaux existants, encourager le développement de champions nationaux et régionaux tout en oeuvrant à améliorer l'image et le positionnement de la région auprès des investisseurs internationaux sont un premier axe.

Il faut également sécuriser les éventuelles pertes d'emplois liées à la mutation technologique imminente des écosystèmes CRM & BPO et anticiper les nouvelles tendances de l'offshoring.

● **Quels sont les projets d'innovation à venir ?**

Le Fez Smart Factory, ce projet basé sur les concepts de l'industrie 4.0 conduit par le consortium composé de l'Université Euro-Méditerranéenne de Fès (UEMF), la Branche Fès-Taza de la CGEM, la société Alten Delivery Center et le Conseil Régional de Fès-Meknès, offre une opportunité de développement majeure pour la Région.

En effet, un grand marché est en train de se créer suite aux programmes de relocalisation d'unités industrielles dans les pays occidentaux : une nouvelle génération d'usines intelligentes pilotées à distance par des «télé ouvriers» qualifiés. Pour que ces pays puissent résoudre leur équation économique tout en garantissant leur souveraineté industrielle, ils ont besoin d'externaliser le maximum de positions dans des pays best cost comme le Maroc pour bénéficier d'un coût de main d'œuvre compétitif. Grâce à toutes les possibilités offertes par les technologies de l'industrie 4.0 (Réalité augmentée, IOT...) nous pouvons externaliser jusqu'à 70% des opérateurs de production. Créer un concept «d'usine virtuelle» au Maroc servira à piloter à distance une production dans d'autres pays.

Pour récupérer une grande part de ce nouveau et grand marché mondial, il faut nous montrer avant-gardistes et proactifs. Nous devons avoir comme objectif de disposer rapidement d'un projet-pilote pour encourager les industriels internationaux qui investissent dans l'industrie 4.0 à utiliser la plateforme marocaine d'offshoring. Enfin, il faut, sans tarder, identifier puis préparer les profils de cette nouvelle génération d'offshoring. La mise en place d'une plateforme d'apprentissage sera un grand atout.

# INNOVATION

La région de Fès-Meknès peut se targuer d'abriter diverses structures d'innovations, des lieux de fertilisation croisée réunissant le monde académique et les entreprises dans une logique collaborative. Ayant pour mission d'encourager l'émergence de projets innovants

ainsi que de les accompagner dans leur évolution, ces structures participent activement au développement économique, à l'insertion et à la création de richesse dans la Région. Certaines d'entre-elles sont même pionnières au Maroc, à l'instar du projet Fez Smart Factory.

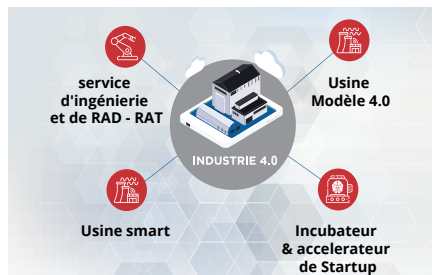
## FEZ SMART FACTORY : LE PREMIER ÉCOSYSTÈME DE L'INDUSTRIE 4.0 AU MAROC



Le projet Fez Smart Factory (FSF) est développé dans le cadre du Programme Fonds de Zones Industrielles Durables (FONZID) du Millenium Challenge Account-Morocco (MCA-Morocco). Il vise à développer une zone industrielle durable à même de répondre aux besoins d'amélioration de la productivité industrielle et des performances environnementales et sociales, par la mise à profit des concepts de l'industrie 4.0. Ce projet ambitieux et totalement novateur sera réalisé en trois phases dont la première sera achevée et mise en exploitation dès la fin du premier trimestre 2022.

### Au service d'une industrie nouvelle génération

Conçu pour développer un noyau d'usines intelligentes, Fez Smart Factory est le premier projet de ce type développé au Maroc depuis le lancement du concept d'écosystème de l'industrie 4.0 en Allemagne en 2011. FSF sera composé d'espaces dédiés aux services de transfert de technologie, d'ingénierie, d'innovation et de R&D, d'une usine modèle 4.0 et de 93 lots industriels destinés à accueillir des usines nouvelle génération. Les porteurs de projets et les start-ups installés dans cette zone pourront être accompagnés par les services d'ingénierie et de R&D de FSF et bénéficieront de l'expérience de l'usine modèle pour développer leurs propres usines 4.0. L'écosystème FSF, à travers son Centre de Valorisation, de Transfert et d'Innovation Technologique (CVTIT), assistera également les unités industrielles existantes afin d'optimiser leurs performances industrielles, environnementales et sociales en mettant à profit les concepts de l'industrie 4.0.



### Un écosystème centré sur l'innovation

S'étendant sur une superficie de 11 hectares, propriété de l'Université Euro-Méditerranéenne de Fès (UEMF), le projet abritera un bâtiment dédié aux services de transfert de technologie, d'ingénierie, d'innovation, un incubateur et un accélérateur pouvant accueillir environ 40 porteurs de projets, 30 startups, 10 sociétés d'ingénierie, 5 entités de R&D et R&T et une dizaine d'investisseurs dans le business center. Outre l'usine modèle 4.0 et les 93 lots industriels, le projet intègre également une salle de conférences, un hall d'exposition, un restaurant, un service médical, un guichet unique, ainsi qu'une crèche. FSF sera réalisé par le consortium composé de l'UEMF, chef de file du projet, de la

Branche Fès-Taza de la CGEM, de la société Alten Delivery Center et du Conseil Régional. Le projet nécessitera un investissement de 104 MDH dont 49,8% est financé par MCA-Morocco et 19,2% par le Conseil Régional.

### Les publics cibles et les secteurs industriels concernés

FSF offre des opportunités à tous les investisseurs concernés par l'industrie 4.0 : industriels de la Région et du Maroc, startups, porteurs de projets innovants, sociétés d'ingénierie et de R&D, chercheurs, fournisseurs des technologies et des services de l'industrie 4.0, bailleurs de fonds publics et privés, institutionnels concernés par le développement d'activités économiques innovantes et même grand public et médias.

Les futurs bénéficiaires seront choisis sur concours parmi ceux qui opèrent dans les secteurs industriels ciblés, notamment l'agro-alimentaire, l'électrique/électronique, la mécanique/métallurgie, les énergies renouvelables, l'ingénierie digitale/intelligence artificielle ainsi que la confection textile et cuir.

Partenaires



Pour toute information complémentaire : <http://www.ueuromed.org/>

Professeur Tijani Bounahmidi - E-mail : [t.bounahmidi@ueuromed.org](mailto:t.bounahmidi@ueuromed.org) - Téléphone : + 212 (0)538 90 9000

## LES AUTRES STRUCTURES D'INNOVATION PRÉSENTES DANS LA RÉGION

Les universités, en tout premier lieu l'Université Euro-méditerranéenne de Fès (UEMF) et l'Université Sidi Mohammed Ben Abdellah (USBA) sont, non seulement des lieux de formation mais aussi de puissants moteurs de l'innovation régionale. Construisant des ponts entre l'univers académique et le monde des affaires, elles hébergent désormais des incubateurs de startups. La Caisse Centrale de Garantie (CCG) et la Chambre de Commerce, d'Industrie et de Services de Fès-Meknès (CCIS) participent elles aussi au développement de structures d'innovation qui sont en train de transformer profondément le secteur industriel régional et lui permettre de considérer les mutations actuelles comme de véritables opportunités.



### L'INCUBATEUR DE START-UP DE L'UEMF

L'incubateur de startups et spin-out de l'Université Euro-méditerranéenne de Fès (UEMF) vise à accompagner la communauté académique et d'autres porteurs de projets à haut potentiel, qu'ils soient de l'UEMF ou non, sur des créneaux innovants. L'objectif est de transformer progressivement l'idée ou le projet de départ en une startup structurée et viable. Pour ce faire, l'UEMF met à disposition des porteurs de projets les compétences, l'infrastructure et les outils, y compris financiers, indispensables au bon démarrage du projet avec un accompagnement tout au long de la phase d'incubation, de maturation et de commercialisation en faisant appel à un réseau d'experts financiers et industriels.



### SES MISSIONS

- La sensibilisation à l'esprit entrepreneurial dans les milieux académiques ;
- La détection des projets susceptibles d'être transformés en entreprises innovantes basées sur la valorisation de la propriété intellectuelle ;
- La sélection des projets candidats à l'incubation par un comité de sélection. Celui-ci est constitué d'experts dans les différents domaines techniques et scientifiques liés au projet, d'une part, et dans les autres domaines de la création d'entreprises innovantes, d'autre part. Les critères de sélection sont principalement le degré d'innovation du projet, son potentiel de marché et la qualité de son équipe ;
- La détection des projets susceptibles d'être transformés en entreprises innovantes basées sur la valorisation de la propriété intellectuelle et particulièrement celle émanant des résultats de la recherche ;
- La sélection des projets candidats à l'incubation par un comité de sélection. Celui-ci est constitué d'experts dans les différents domaines techniques et scientifiques liés au projet, d'une part, et dans les autres domaines de la création d'entreprises innovantes, d'autre part. Les critères de sélection généralement utilisés sont le degré d'innovation du projet, son potentiel de marché et la qualité de son équipe ;
- L'accompagnement des équipes des projets sélectionnés depuis l'incubation jusqu'à la phase de commercialisation. Ce soutien commence par la mise à disposition d'un lieu d'accueil collectif offrant des services adaptés. L'incubateur propose également des programmes d'information et des formations d'appui à la création d'entreprises ainsi que des interventions coordonnées d'un personnel de conseil et d'encadrement (experts, conseillers juridiques, managers, banquiers...) pour la constitution des business models et business plans. Enfin, des aides financières peuvent être fournies, sous la forme de prêts d'honneur (sans intérêt), remboursables en cas de succès.

Partenaire



Pour toute information complémentaire : <http://www.ueuromed.org/>

Professeur Tijani Bounahmidi - E-mail : [t.bounahmidi@ueuromed.org](mailto:t.bounahmidi@ueuromed.org)

Téléphone : + 212 (0)5 38 90 90 00

## L'AGRITECH, EN ROUTE VERS LA RÉVOLUTION VERTE 2.0

L'UEMEF devrait bientôt abriter l'Agritech, dont l'étude de faisabilité est financée par l'Agence Française de Développement. Le premier objectif de ce nouveau pôle régional d'innovation, auquel est associée la Région et la Wilaya de Fès-Meknès, est de faire émerger le potentiel, insuffisamment exploité, des activités agricoles et agroalimentaires traditionnelles de la Région. Il s'agira également de viser une croissance plus inclusive et des relais de croissance territoriaux créateurs de richesse et d'emplois, notamment par le croisement de la recherche, de l'innovation et du développement entrepreneurial dans plusieurs secteurs (agriculture, agro-industrie, technologies numériques, efficacité énergétique...), pris individuellement ou en synergie.

L'analyse du secteur agricole de la région de Fès-Meknès fait apparaître une multitude de contraintes et qui entravent son développement et ce, malgré le fait qu'elle se positionne comme l'une des premières régions agroalimentaires du Royaume. Parmi ces freins, on note le morcellement de la propriété agricole, qui nuit à

sa rentabilité et l'irrégularité de la pluviométrie ainsi que la diminution des eaux souterraines, qui se répercutent négativement sur la surface cultivée et sur la production annuelle. A cela s'ajoutent l'érosion des sols, la désertification et l'appauvrissement du terroir en minéraux, qui entraînent une diminution des terres cultivables et une détérioration des pâturages.

Pour apporter des solutions à ces défis, il est aujourd'hui d'usage de se référer à une «révolution verte 2.0». Contrairement à la première révolution verte, basée sur l'agriculture intensive, avec le recours aux nouvelles variétés de semence, aux engrais, aux techniques d'irrigation, et aux insecticides, cette deuxième révolution se veut durable et responsable. Elle mise sur les avancées technologiques considérables réalisées depuis lors, combinées à de nouveaux «modes de faire» et d'usages, privilégiant l'économie du partage et la mise en commun de ressources matérielles, intellectuelles et humaines pour faire émerger de nouveaux modes de production et de vie.



### SES MISSIONS

Agritech oeuvrera à identifier, structurer et valoriser des filières porteuses afin de **faire émerger un écosystème économique intégré et performant**. Il veillera aussi à **incuber et accompagner des startups jusqu'à leur viabilité** dont l'objectif est de contribuer à :

- Augmenter la productivité des cultures ;
- Optimiser l'utilisation des intrants (eau, engrais, produits phytosanitaires etc.) ;
- Préserver l'environnement (réduire l'épuisement de sols et l'usage non raisonné des ressources hydriques de plus en plus rares) ;
- Favoriser le partage et la diffusion de bonnes pratiques agricoles (plateformes collaboratives, solutions mobiles etc.) ;
- Faciliter l'accès à de nouveaux marchés (places de marchés électroniques, plateformes de mise en relation).

Partenaire



Pour toute information :

<http://www.ueuromed.org/>

Professeur Tijani Bounahmidi

E-mail : [t.bounahmidi@ueuromed.org](mailto:t.bounahmidi@ueuromed.org)

Téléphone : + 212 (0)5 38 90 90 00

## LA CITÉ DE L'INNOVATION, VALORISATION DE LA RECHERCHE ET TRANSFERT DE TECHNOLOGIE



La Cité de l'Innovation de Fès a été érigée grâce à une volonté commune du Ministère de l'Industrie, du Commerce et de l'Économie Verte et Numérique et de l'Université Sidi Mohamed Ben Abdellah (USMBA) de promouvoir la recherche et le développement, l'innovation et le transfert technologique au sein des entreprises. Les doctorants/chercheurs, les porteurs de projets, les diplômés ingénieurs et les entreprises innovantes sont les principales cibles de cette structure innovante.

Première du genre au Maroc, la Cité de l'Innovation peut accueillir une vingtaine de projets en incubation (simultanément et par cycle d'incubation d'un an et demi à deux ans), une dizaine de spin-off et des entreprises technologiques. Pour ce faire, elle est dotée d'un espace d'accueil (incubateur et pépinière), d'un espace R&D orienté marché ainsi que d'une structure de valorisation.

### SES MISSIONS

Pensée comme un puissant levier de valorisation de la recherche et du transfert de technologie, la Cité de l'Innovation vise à :

- Accueillir des entreprises innovantes, des projets en incubation et des spin-off ;
- Augmenter de manière significative les contrats de recherches entre l'USMBA et les entreprises ;
- Promouvoir et encourager les initiatives entrepreneuriales émanant des chercheurs et lauréats de l'USMBA ;
- Attirer et créer des pôles de compétences régionaux et nationaux avec une visibilité internationale ;
- Favoriser le rapprochement entre l'Entreprise et l'Université ;
- Favoriser la création de l'entreprise innovante via la valorisation de la recherche et le processus d'incubation ;
- Contribuer au développement d'un marché de l'innovation et de transfert de technologie par l'encouragement de sociétés de services en R&D et innovation.

Partenaire



Pour toute information complémentaire :

<http://www.usmba.ac.ma/>  
E-mail : [cite.innovation@usmba.ac.ma](mailto:cite.innovation@usmba.ac.ma)  
Téléphone : + 212 (0)5 35 60 96 60

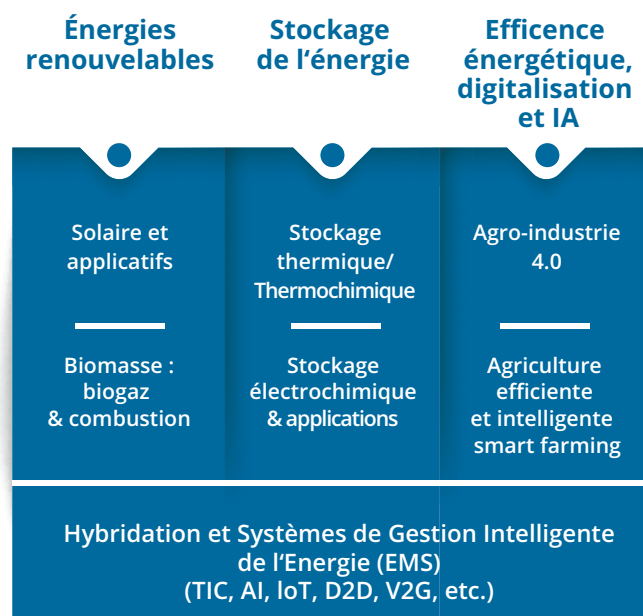
## L'AGRO ENERGY TIC VALLEY

Cette plateforme mixte d'essais, de recherche et de formation dans les domaines de la bioénergie et le stockage de l'énergie, a été créée conjointement par l'Université Euro-méditerranéenne de Fès et l'Institut de Recherche en Energie Solaire et Energies Nouvelles (IRESEN).

### SES MISSIONS

- Le développement des activités de recherche et d'innovation, ainsi que leur promotion et la valorisation des initiatives allant dans le sens du développement scientifique et technologique dans les domaines de la bioénergie et le stockage de l'énergie ;
- La valorisation des différents types de déchets verts et sous-produits agricoles pour des fins énergétiques (production du biogaz, électricité, chaleur...) ainsi que le développement de nouveaux procédés et matériaux pour le stockage des différentes formes de l'énergie, y compris par voie électrochimique ;
- L'analyse, la comparaison, l'optimisation et le développement de nouvelles technologies pour la valorisation énergétique de la biomasse et le stockage de l'énergie.

## LES THÉMATIQUES ET AXES DE RECHERCHE DE L'AGRO ENERGY TIC VALLEY



Partenaires



Pour toute information complémentaire :

<http://www.ueuromed.org/>  
Professeur Tijani Bounahmidi  
E-mail : [t.bounahmidi@ueuromed.org](mailto:t.bounahmidi@ueuromed.org)  
Téléphone : + 212 (0)5 38 90 90 00

## LE FONDS INNOV INVEST, AU SERVICE DES STARTUPS DEPUIS 2017



Lancée en 2017, cette expérience pionnière et intégrée à l'échelle du pays est un dispositif dédié au financement de l'amorçage et des startups innovantes. Le Fonds Innov Invest (FII) offre aux porteurs de projets sélectionnés une panoplie d'instruments couvrant les premiers cycles de financement de leur start-up avec des modalités adaptées à chaque phase. Doté de 500 MDH, mobilisés auprès de la Banque Mondiale, le FII, qui bénéficie en outre d'un soutien financier de l'Union Européenne, a pour objectif de financer 300 projets innovants sur cinq ans. 200 projets ont déjà été financés, pour un montant de l'ordre de 100 MDH.

## LES PARTENAIRES DE L'INNOVATION DE LA CCG



La Caisse Centrale de Garantie, qui a conçu une large gamme de produits de garantie et de cofinancement pour inciter les acteurs financiers à s'engager davantage dans le financement des startups et des projets innovants, a enrichi la liste de ses partenaires labellisés qui assurent l'accompagnement des jeunes structures. Les nouvelles structures labellisées sont CE3M, CEED Maroc, Cluster Menara, Enactus, Endeavor, Groupe SOS Maroc (Bidaya), Happy Ventures, H Seven, Kluster CFCIM et Moroccan CISE. Elles viennent renforcer le réseau de six partenaires labellisés en 2017, à savoir APP Editor, Cluster Solaire, Impact Lab, R&D Maroc, Réseau Entreprendre Maroc et Start-up Maroc.

Pour toute information complémentaire : [www.ccg.ma](http://www.ccg.ma)  
Centre d'affaires de Fès - E-mail : [b.agherbi@ccg.ma](mailto:b.agherbi@ccg.ma)  
Téléphone : + 212 (0)5 35 94 44 30

## LE "CARRÉ DES INNOVATEURS" S'IMPLANTE À FÈS-MEKNÈS

La Chambre de Commerce, d'Industrie et de Services de Fès-Meknès (CCIS) vient de signer une convention de partenariat avec l'Office Marocain de la Propriété Industrielle et Commerciale (OMPIC) pour la création d'un «Carré des innovateurs» dans la région de Fès-Meknès. Il s'agit d'une plateforme multi-services physique et digitalisée autour de la création d'entreprises, la promotion de la créativité, le développement de l'innovation et la protection de la propriété industrielle.

La création du Carré des innovateurs fait suite à la convention-cadre signée le 25 avril 2019, à Marrakech, entre le Ministère de l'Industrie, la Fédération des Chambres marocaines de commerce, d'industrie et de services du Maroc (FCMCIS) et l'OMPIC

pour le développement de nouveaux services en vue d'accompagner les porteurs de projets, les investisseurs et les entreprises dans les domaines de l'entrepreneuriat, l'innovation, la technologie et le développement des marques commerciales.

Cette approche novatrice vient en quelque sorte compléter l'offre actuelle d'accompagnement en faveur des entreprises et des autres acteurs institutionnels à travers le réseau des CCIS au niveau local ciblant les talents et les entreprises à potentiel de croissance d'une part, et développant des prestations de qualité et intégrées pour répondre aux besoins quotidiens des entrepreneurs et des investisseurs d'autre part.



# FOCUS ENTREPRENEURIAT

Le soutien à l'entrepreneuriat et à la création des PME et TPE a franchi une étape, en février dernier, avec le lancement par Sa Majesté Le Roi Mohammed VI, que Dieu Le Glorifie, du Programme Intégré d'Appui et de Financement des Entreprises (PIAFE). Présidant le Comité régional du PIAFE, le CRI Fès-Meknès est en première ligne pour déployer ce programme. Outre le financement, l'autre obstacle à franchir par les entrepreneurs est le besoin de formation et d'accompagnement. Plusieurs programmes ont été mis en place dans la Région pour répondre à cette problématique à l'instar de Microlabs Solutions, dont l'objectif est d'apporter un accompagnement individuel aux porteurs de projets, DIRES, dédié à l'entrepreneuriat social ou encore le DEF, qui vise l'autonomisation des femmes. Autant d'opportunités à saisir par les porteurs de projets et d'idées innovantes pour faire de l'entrepreneuriat un puissant levier de développement économique inclusif régional.

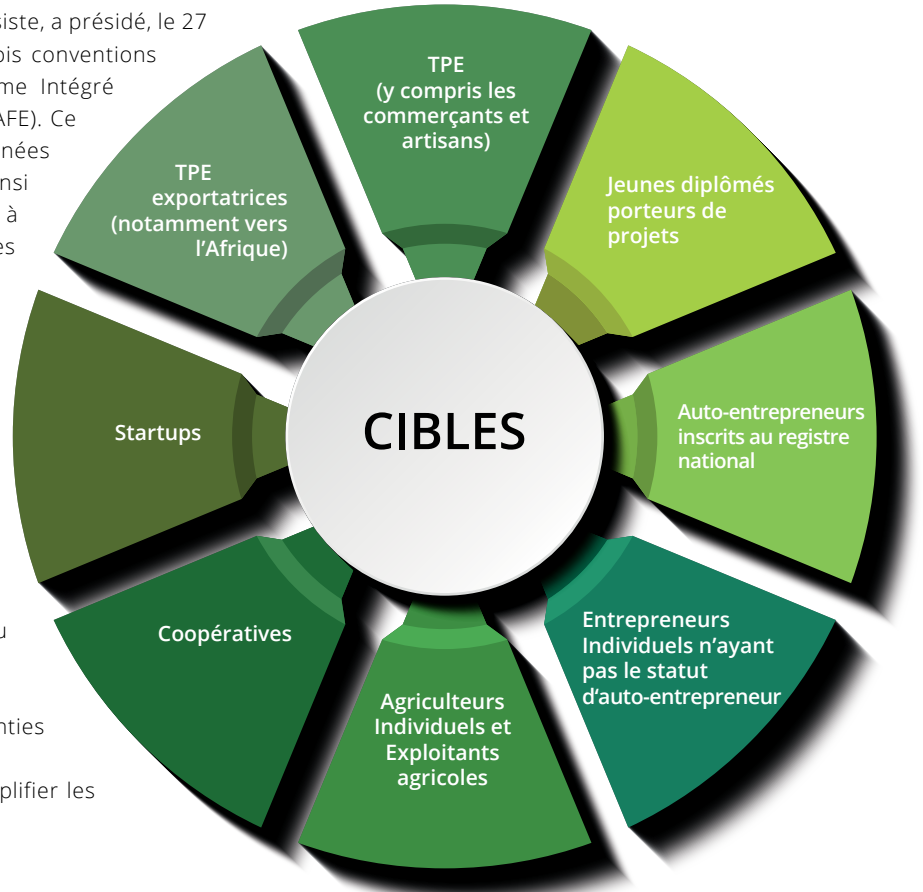


## PROGRAMME INTÉGRÉ D'APPUI ET DE FINANCEMENT DE L'ENTREPRENEURIAT (PIAFE)

Sa Majesté Le Roi Mohammed VI, que Dieu L'Assiste, a présidé, le 27 janvier 2020, la cérémonie de signature de trois conventions ayant trait à la mise en œuvre du Programme Intégré d'Appui et de Financement des entreprises (PIAFE). Ce programme comporte plusieurs mesures destinées à permettre aux jeunes porteurs de projets ainsi qu'aux très petites et aux petites entreprises à surmonter les difficultés qui entravent leur accès au financement. Mobilisant 8 MMDH, le PIAFE devrait permettre aux structures ciblées de lever entre 50 et 60 MMDH de fonds auprès des banques. Cette signature a été suivie, le 31 janvier, par une nouvelle convention, allouant 2 MMDH, issus du Fonds Hassan II, au Fonds d'appui gérant le PIAFE.

Les trois objectifs du PIAFE sont :

- Faciliter l'accès au financement aux PE ou de TPE, qu'elles soient agricoles ou non, d'auto-entrepreneurs ou de jeunes porteurs de projets, de jeunes entreprises innovantes ou de petites exploitations agricoles ;
- Réduire des coûts de crédit et assouplir les conditions de garantie (suppression de garanties personnelles) ;
- Accompagner les porteurs de projets et simplifier les procédures.



PAROLE D'EXPERT



**M. BOUHDJAR AGHARBI**

Responsable du Centre d'Affaires Fès  
Pôle Métiers, CCG Fès



**«Le programme Intelaka facilite l'accès aux crédits pour les TPE»**

Le 3 février, lors d'une conférence présidée par le Ministre des Finances et la Réforme de l'Administration, en présence du Wali de Bank al Maghrib (BAM) et du Vice-Président du GPBM ainsi que de la Présidente du Fonds Hassan II pour le développement économique et social, le programme baptisé Intelaka a été lancé. Dans ce cadre, la CCG a lancé trois nouveaux produits, dont deux produits de garantie baptisés respectivement Daman Intelaka et Intelaka Al Moustatmir Al Quaraoui qui s'adressent à des structures de moins de 10 MDH de chiffre d'affaires. Le troisième est un produit de financement sous forme d'un prêt d'honneur. Appelé Star-TPE, ce produit est destiné à couvrir les besoins en fonds de roulement liés à l'investissement des entreprises en phase de création et peut s'élever jusqu'à 20% du montant du crédit bancaire couvert par Intelaka.

Il faut souligner le rôle important joué par la CCG et les banques pour réussir ce chantier Royal qu'est le PIAFE, à travers leur

implication dans ce programme et leur contribution via la limitation du taux d'intérêt à 2% et 1,75% ainsi que l'abandon des garanties personnelles et hypothécaires au profit de garanties liées aux projets financés et à celles de la CCG. A ces mesures s'ajoute également l'accompagnement des jeunes via des structures dédiées.

Notons aussi le rôle de coordinateur que joue le CRI de la région, un rôle qui canalise tous les efforts fournis par les différents intervenants de ce programme et oriente les énergies vers les bonnes destinations.

Après les premiers mois du PIAFE et malgré que l'élan initial ait été ralenti par la crise sanitaire du COVID-19, les résultats dans la région de Fès-Meknès sont louables et laissent entrevoir un avenir prometteur. Les perspectives sont très bonnes, il faut juste continuer sur un trend identique et garder la même implication de tous les intervenants sur le terrain.

**3 OFFRES DE FINANCEMENT :**

	1	2	3
	<b>«DAMAN INTELAK»</b> (Zone urbaine)	<b>«INTELAKA AL MOUSTATMIR AL QUARAOUÏ»</b> (zone rurale)	<b>«Start-TPE*»</b> Complément au crédit d'investissement pour financer le besoin en FDR et démarrage lié à l'investissement.
<b>TYPE</b>	CREDITS D'INVESTISSEMENT ET DE FONCTIONNEMENT		PRÊT GRATUIT
<b>MONTANT</b>	Cumul des crédits d'investissement et d'exploitation jusqu'à 1,2 MDH par bénéficiaire		Prêt gratuit pouvant atteindre 20% du montant du crédit d'investissement dans la limite de 50.000 DH
<b>GARANTIES</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>● Aucune garantie personnelle</li> <li>● Garanties liées au projet (local, matériel, fonds de commerce)</li> <li>● Délégation d'assurance décès invalidité totale</li> </ul>		Aucune garantie personnelle
<b>TARIFICATION</b>	Frais de dossier gratuits		
	Taux d'intérêt : 2% HT	Taux d'intérêt : 1,75% HT	Taux d'intérêt : 0% HT
	Prime d'assurance : 0,1% HT		

**Conditions d'éligibilité :**

- Les entreprises en création dont le chiffre d'affaires prévisionnel est inférieur ou égal à 10 MDH ;
- Les entreprises installées en zone urbaine, créées depuis 5 ans maximum et dont le chiffre d'affaires est inférieur ou égal à 10 MDH ;
- Les entreprises ayant leur activité en zone rurale dont le chiffre d'affaires est inférieur ou égal à 10 MDH et qui sont créées depuis 5 ans maximum. Sont dispensées de cette dernière condition, les exploitations agricoles qui peuvent être soit des créations nouvelles, soit des reconversions significatives de l'exploitation, soit des investissements innovants ou permettant une modernisation de l'activité. Sont également éligibles les futurs projets d'investissement dans le cadre de l'opération de «melkisation» des terres collectives ;
- Les entreprises exportatrices vers l'Afrique dont le chiffre d'affaires est inférieur ou égal à 10 MDH sont éligibles quelle que soit leur ancienneté.

\*Accessible une seule fois pour l'entreprise qui a souscrit un crédit (1) ou (2) <= 300.000 DH. Remboursable après 5 ans maximum

## LE COMITÉ RÉGIONAL DE SUIVI ET COORDINATION DU PIAFE



Suite aux très Hautes Orientations de Sa Majesté Le Roi Mohammed VI, que Dieu L'Assiste, le comité régional d'accompagnement et de suivi du programme intégré d'appui et de financement des entreprises (PIAFE) a tenu plusieurs réunions sous la présidence de M. Essaid Zniber, Wali de la région de Fès-Meknès en présence notamment de M. Mohand Laenser, Président du Conseil de la région de Fès-Meknès, de messieurs les Gouverneurs, de l'ensemble des membres dudit comité, composé notamment du Directeur Général du CRI, des Présidents régionaux de la CGEM, des directeurs régionaux des banques affiliées au Groupement Professionnel des Banques du Maroc, de Bank Al Maghrib, de la CCG, de l'OFPPPT et de l'ANAPEC.

L'objectif de ce comité est de renforcer le dispositif d'information, de sensibilisation et d'accompagnement, notamment à travers la mise en place d'un réseau d'experts chargé d'apporter l'assistance technique aux porteurs de projets (montage de dossier, assistance juridique, etc.) et suivre le déploiement du programme tout en s'assurant de la mise en œuvre des actions d'accompagnement au profit des porteurs de projets.

### INDICATEURS PIAFE AU NIVEAU DU CRI FÈS-MEKNÈS

Neuf mois après le lancement du PIAFE\*, un bilan des financements au niveau de la région de Fès-Meknès ainsi qu'une analyse des profils et des demandes font ressortir les premières tendances relatives au profil des personnes intéressées et des secteurs concernés.

## BILAN D'ÉTAPE



**3.002** Visiteurs du CRI intéressés par le PIAFE

**72%** des personnes intéressées par le PIAFE sont âgées de moins de 40 ans.

**52%** des projets concernent le milieu urbain.

**46%** des porteurs de projets ont un niveau d'études supérieur.

**22%** des visiteurs sont des jeunes diplômés ayant opté pour l'entrepreneuriat.

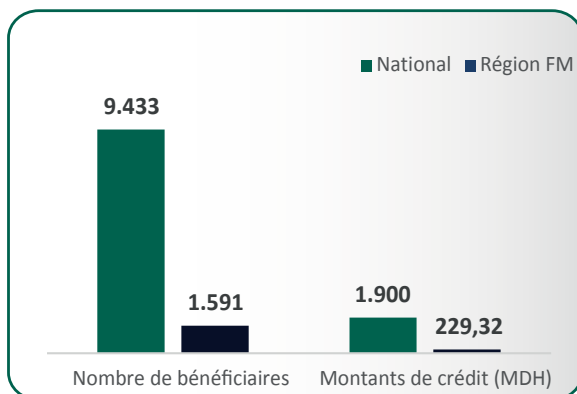
\* Statistiques sur la période de février à fin octobre 2020.



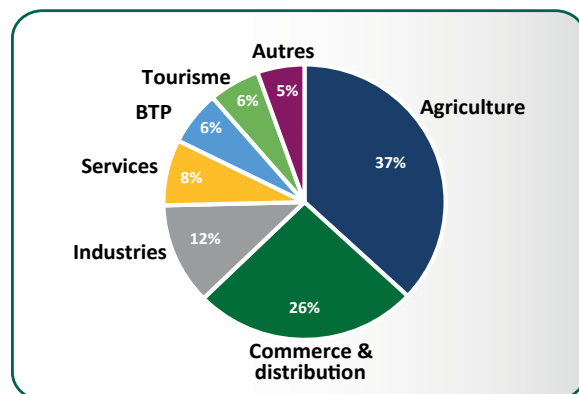
**526** sessions d'information dispensées

**60%** des besoins exprimés concernent l'accompagnement pour la préparation d'un BP et du dossier de crédit.

**36%** des services offerts par le CRI ont porté sur l'information autour du PIAFE.



Bilan du PIAFE au 30/11/2020 (CCG)



Répartition des projets dans la Région par secteur (CCG)

Il est à noter que deux tiers des financements accordés au niveau régional concernent le secteur de l'agriculture et celui du commerce et de la distribution et qu'un quart du montant global accordé concerne l'offre Intelaka Al Moustatmir Al Quaraoui.

## LANCEMENT DE LA CARAVANE DIGITALE MICROLABS SOLUTIONS DANS LA RÉGION DE FÈS-MEKNÈS



Suite aux Hautes Orientations Royales contenues dans le discours du 11 octobre 2019, et suite au succès de la première étape de Microlabs Solutions dans la région de l'Oriental, le CRI de Fès-Meknès a invité ce nouveau modèle d'accompagnement 100% digital à soutenir les TPME, les auto-entrepreneurs et les porteurs de projets de la région de Fès-Meknès à travers des rencontres digitales, via une plateforme dédiée. L'objectif était de développer des espaces d'échanges et d'accompagnement de proximité afin d'initier et de forger un avenir prospère au profit de plus de 150 TPME de la région en les dotant, notamment, d'outils concrets pour la préparation, le lancement, le développement et la pérennisation de leurs activités.

Du 11 septembre au 23 octobre 2020, 18 microlabs ont été conduits par des experts qui ont abordé de multiples thématiques et répondu à diverses questions liées au financement, à la fiscalité, à la gestion, à la commercialisation ou encore à la dématérialisation des marchés publics. Ces interventions, prenant parfois la forme d'assistance technique ou de coaching ont mené à des actions de base, avancées ou sur mesure définies et planifiées avec les coaches. Au terme de ces microlabs, la caravane digitale a offert aux porteurs de projets et TPE des espaces de recherche de solutions pour pouvoir in fine développer leurs business.



**592 participants aux 18 Microlabs**



**280 porteurs de projet accompagnés individuellement par 6 coaches/experts dont 50 ont déposé leurs dossiers de crédit à la banque partenaire, représentant environ 5,8 MDH.**

### PAROLE D'EXPERT



### MME AMAL CHERIF HAOUAT

Directeur Général  
Attitudes Conseils



**«280 porteurs de projets ont bénéficié d'un accompagnement individuel»**

#### ● Pouvez-vous nous présenter Microlabs Solutions (MS) ?

MS est un nouveau format d'accompagnement à travers des rencontres avec des spécialistes durant lesquelles sont évoquées les questions que se pose l'entrepreneur concernant un aspect particulier de son entreprise, qu'il s'agisse de financement, gestion, commercialisation... et ce, dans un esprit de pérennisation de l'activité, de consolidation et/ou de développement. Initialement, MS devait être hébergé au sein même des CRI. A cet effet, nous avons conçu et mis en place une plateforme digitale d'inscription, d'accompagnement et de suivi des bénéficiaires : [www.microlabs-tpe.ma](http://www.microlabs-tpe.ma). Au vu des contraintes liées à la pandémie COVID-19, nous avons adapté le format de MS pour en faire une caravane digitale en partenariat avec le CRI avec l'appui et le soutien de Orange, Bank of Africa, OFPPT, CCG, DGI, Maroc PME, DGI, CNSS, Microsoft, Groupe Le Matin et d'autres partenaires.

#### ● Quel est le bilan de cette caravane ?

La caravane digitale d'accompagnement MS a connu un franc succès pendant ses deux escales, la première a démarré le 15 avril dernier et s'est tenue durant la période de confinement, dans la région de l'Oriental. Le 15 août 2020, nous avons lancé la deuxième escale dans la région de Fès-Meknès en partenariat avec le CRI Fès-Meknès et comptons à ce jour plus de 400 inscrits à la plateforme MLS, 280 inscrits au groupe WhatsApp et plus de 592 participants qui ont assisté à 18 microlabs. Notre équipe de coaches est en contact permanent avec les bénéficiaires qui ont été répartis par coach et par thématique. Ce contact est établi à la fois par des appels téléphoniques directs et par des groupes WhatsApp dédiés dans lesquels les bénéficiaires partagent leurs besoins.

#### ● Quelles sont les stratégies d'accompagnement ? Des synergies se sont-elles créées avec les autres acteurs ?

Nous proposons un accompagnement personnalisé et individuel, opéré par notre équipe de coaches-accompagnateurs ayant une grande maîtrise du tissu socio-économique de la région et des besoins des TPE. Notre stratégie découle également de la vision que nous avons développée au sein d'Attitudes Conseil et qui consiste à créer des synergies public-privé et de rapprocher l'entrepreneur de l'écosystème économique afin de lui faciliter l'accès, d'une part, à l'information auprès de l'administration, d'autre part, aux offres et prestations des entreprises, aussi bien privées que publiques, adaptées et appropriées à son besoin.

#### ● Y aura-t-il des innovations apportées aux prochaines éditions ?

La vision de Microlabs est d'élargir le concept à trois niveaux. Tout d'abord, le format initial, qui était en présentiel, sera généralisé pour qu'il couvre géographiquement plusieurs régions. Ensuite, la cible initiale, les porteurs de projet et les TPE, sera élargie aux AGR et aux coopératives qui se trouvent dans une dynamique de renforcement ou de développement de leurs compétences managériales et commerciales. Enfin nous renforcerons les acquis de MS dans sa dynamique digitale et numérique pour des régions où le présentiel ne peut être déployé. Pour conclure, il est à signaler que, de par sa nature évolutive, MS s'enrichit d'escale en escale, digitale ou présentielle, et ambitionne de devenir l'observatoire de la petite entreprise dans le Royaume.

## DIRES : RENFORCEMENT DE L'ENTREPRENEURIAT SOCIAL

Le 20 février dernier, le Directeur de l'Agence de Développement Social (ADS), M. Yassine Hamza, et la Directrice des Programmes du British Council, Mme Ibtissame Berrado, ont signé une convention de partenariat, initiant ainsi le programme de Développement des Initiatives Régionales de l'Entrepreneuriat Social (DIRES). S'alignant sur les Hautes Orientations de Sa Majesté le Roi Mohammed VI, que Dieu L'Assiste, relatives au renforcement et à la promotion de l'entrepreneuriat des jeunes, ce programme de trois ans, d'une enveloppe budgétaire de plus de 4 MDH, accompagnera et financera des projets à caractère social portés par des jeunes.



## SNEE : LES PROJETS GAGNANTS



Le 14 juillet 2020, le jury annonçait le nom des trois projets ayant été primés au sein de la première promotion des étudiants admis au Statut National de l'Etudiant Entrepreneur (SNEE). Le SNEE est une initiative du Ministère de l'Education Nationale, de la Formation Professionnelle, de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique qui vise à donner la possibilité aux étudiants d'entamer une démarche entrepreneuriale durant leurs études et de tisser des relations avec les différents acteurs du monde socio-économique. Parmi la dizaine de projets présentés, le jury a retenu «Alert-Gaz» de Ndiaye Ndeye Fatou (Sénégal) de l'ENSA-Fès, «Dom Energies renouvelables» de Youssef Berrada de la FSDM et «Soleil Sijilmassa pour les séchoirs solaires» de Fatima El Khou de l'ENSA-Fès. Ces étudiants bénéficieront d'un accompagnement au sein de l'incubateur de la Cité de l'Innovation adossée à l'Université Sidi Mohammed Ben Abdellah.

## DEF : DISPOSITIF POUR L'EMPLOYABILITÉ DES FEMMES

Le projet de mise en œuvre du Dispositif d'Emploi pour les Femmes (DEF) dans la région de Fès-Meknès s'inscrit dans le cadre de la stratégie du Centre multifonctionnel «Batha». Celui-ci agit en faveur de l'autonomisation économique et sociale des femmes victimes de la Violence Basée sur le Genre (VBG), en leur facilitant l'accès à leurs droits sociaux, civils et économiques. L'objectif du DEF est de produire des données sur l'emploi féminin dans la Région et de mettre en place un dispositif offrant des réponses efficaces aux freins spécifiques identifiés. Il prévoit d'accompagner 1.000 femmes et d'insérer 600 femmes en emploi formel à travers une amélioration effective de la situation socioéconomique des femmes ciblées en tenant compte des effets de la crise sanitaire sur le tissu économique, des discriminations et des freins économiques, sociaux, psychologiques, juridiques qui peuvent entraver l'accès des femmes à l'emploi.



### PARTENAIRES DU PROJET

Le projet est financé par l'Agence MCA-Morocco, en vertu du programme de coopération Compact II, conclu entre le gouvernement du Royaume du Maroc et le gouvernement des Etats-Unis d'Amérique, agissant à travers Millennium Challenge Corporation (MCC).



## **PARTENARIAT POUR L'AMÉLIORATION DU REVENU ET L'INCLUSION ÉCONOMIQUE DES JEUNES**



Une convention de partenariat a été signée entre le CRI Fès-Meknès, la Préfecture de Meknès (Comité Préfectoral du Développement Humain INDH), l'Université Moulay Smail, l'ANAPEC, la Direction Régionale de l'Artisanat, la Délégation Régionale du Commerce et d'Industrie, la Direction Régionale de l'OFPPPT, la Direction Régionale de l'Office National du Conseil Agricole, la Direction Provinciale de l'Agriculture, l'Agence de Développement Social, la Direction Régionale du Bureau du Développement de la Coopération et la CGEM Meknès-Ifrane.

L'objectif de cette convention est de créer une plateforme dédiée à l'écoute, l'orientation et l'accompagnement des jeunes afin de les aider à trouver des opportunités d'emploi ou à créer leur propre entreprise, dans le cadre de la troisième phase de l'INDH (2019-2023), visant l'amélioration du revenu et l'inclusion économique des jeunes.

## **UNE CONVENTION POUR L'APPUI À L'EMPLOI**



Le 9 octobre 2019, une convention de partenariat était signée entre le Conseil de la région de Fès-Meknès, Alstom Cabliance et le CRI Fès-Meknès. Cette convention porte sur l'appui à l'emploi à travers l'octroi d'une subvention de 1,98 MDH à la société Alstom Cabliance. Cet appui financier vise à préserver les emplois existants et créer 330 postes à l'horizon 2023 dans son projet d'extension situé à la zone industrielle ex-COTEF.

## **UNE CONVENTION DESTINÉE À DRAINER DES INVESTISSEURS DANS LES SECTEURS DE L'INDUSTRIE ET DES SERVICES À FORTE VALEUR AJOUTÉE**



Le 24 juin 2020, une convention-cadre a été signée entre le Conseil de la région de Fès-Meknès et le CRI Fès-Meknès portant sur la mise en place d'une prime à l'emploi pour les secteurs de l'industrie et des services à forte valeur ajoutée. Le montant de la subvention est modulable en fonction du nombre d'emplois créés sur une durée de deux ans. La création d'au moins 50 postes et leur maintien durant au moins 24 mois sont parmi les critères d'éligibilité à remplir par les entreprises bénéficiaires.

## **CONVENTION DE PARTENARIAT POUR L'ENCOURAGEMENT À L'ESPRIT D'ENTREPRENEURIAT CHEZ LES ÉTUDIANTS**



Le 5 février dernier, une cérémonie organisée par l'Université Sidi Mohamed Ben Abdellah (USMBA) de Fès, a marqué le lancement officiel du Statut National de l'Étudiant-Entrepreneur (SNEE). Ce programme est conçu pour encourager et promouvoir l'esprit d'entrepreneuriat et l'auto-emploi chez les étudiants inscrits en dernière année de formation dans toutes les filières de l'université.

Cette rencontre a été marquée par la signature de nombreuses conventions de partenariat avec des acteurs clés régionaux, dont le Centre Régional d'Investissement Fès-Meknès, qui s'engage à accompagner, encadrer et conseiller les étudiants de l'USMBA dans le cadre de leur projet entrepreneurial.

## LA DIGITALISATION DES TERRITOIRES EN MARCHÉ, SOUS L'IMPULSION DU CRI FÈS-MEKNÈS ET DE LA FÉDÉRATION DES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION, DES TÉLÉCOMMUNICATIONS ET DE L'OFFSHORING (APEBI)

L'APEBI en partenariat avec le CRI Fès-Meknès ont organisé le vendredi 18 décembre, au CCF USMBA à Fès, un Webinaire sous le thème «L'offshoring régionalisé : meilleure réponse aux opportunités post-COVID» en présence de M. Driss El Azami, Maire de la ville de Fès. Cette rencontre a été inaugurée par M. Yassine Tazi, Directeur du CRI Fès-Meknès et par Monsieur Amine Zarouk, Président de l'APEBI. Elle a été modérée par M. Mohamed Benabbou, Directeur du Centre d'ingénierie Lear Corporation et animée également par de nombreux experts de l'Offshoring et de l'industrie :

- M. Mimoun Chikhi, Président du Pôle Offshoring APEBI ;
- M. Idriss Elasri, Directeur Général à Altran Maroc et MG2 Engineering ;
- M. Jaafar Mrhardy, Directeur Général Tanger Med Zones et Membre du directoire de TMSA ;
- M. Samir Guerraoui, Business Development Director à MEDZ ;
- M. Abdelali El Ansari, Directeur Général Adjoint CGI Technologies et Solutions Maroc ;
- M. Fred Sabbah, Directeur à EVERIS Centre Maroc.



L'objectif de ce webinaire est à la fois d'ouvrir le débat autour des réformes nécessaires à la localisation des activités Offshoring, et identifier l'ensemble des impacts et des externalités positives relatives à la régionalisation de ce secteur, notamment sur le plan financier, économique et social. Dans cette perspective, les discussions ont porté essentiellement sur les défis de l'Offshoring Post-Covid, l'environnement incitatif régional et enfin le rôle de l'APEBI dans l'accompagnement de la transformation digitale locale.

Au terme de cet événement, le CRI Fès-Meknès et l'APEBI ont signé un Mémoire d'entente pour un partenariat inédit. L'ambition est de booster la digitalisation de la Région afin d'accroître l'attractivité et la compétitivité territoriale. Ce partenariat s'articule autour de trois axes principaux :

1. Assurer la mise en place d'un modèle d'Ecosystème digital pilote au niveau de la Région Fès Meknès.
2. Créer une antenne régionale de l'APEBI afin de fédérer les acteurs IT locaux et accompagner l'ensemble des secteurs productifs de la Région dans leur processus de transformation digitale.
3. Faire du digital un levier d'attractivité et de compétitivité régionale, aussi bien à l'échelle nationale qu'internationale.

L'APEBI et le CRI Fès-Meknès joignent ainsi leurs efforts pour identifier les nouvelles niches de ce secteur en constante évolution, favoriser la création de synergies et proposer un dispositif d'accompagnement dédié aux acteurs de l'écosystème régional.



الإتحاد العام لمقاولات المغرب  
+Eo +Loto+L+ | +LooH+Xi | HLYOXE  
Confédération Générale des Entreprises du Maroc

# BÉNÉFICIEZ DU SERVICE DE MISE EN RELATION PRIVILÉGIÉE DE LA CGEM



La CGEM met en relation ses membres avec les administrations, les banques et autres institutions partenaires de la Confédération à travers son service Corridors by CGEM.

L'objectif de ce service est de fluidifier le traitement de vos requêtes auprès d'institutions telles que la Caisse Nationale de Sécurité Sociale (CNSS), la Caisse Centrale de Garantie (CCG), la Direction Générale des Impôts (DGI), les banques à travers le Centre Marocain de Médiation Bancaire (CMMB) et ce, aussi bien au niveau régional que national.

Corridors by CGEM est offert gratuitement aux membres à jour de leurs cotisations.



المركز الجهوي للإستثمار فاس مكناس  
Centre Régional d'Investissement Fès - Meknès

# Un territoire propice à l'investissement



Infrastructures  
**développées** et  
positionnement  
stratégique

Coûts des facteurs  
de production  
compétitifs

Vivier de  
compétences :  
**1<sup>er</sup> pôle universitaire**  
au niveau national

Offre régionale  
incitative

Accompagnement  
privilegié





المركز الجهوي للإستثمار فاس مكناس  
Centre Régional d'Investissement Fès - Meknès

**Investir dans  
la région  
de Fès-Meknès  
en un clic**

Déposez et effectuez en ligne toutes les démarches administratives liées à vos projets d'investissement sur votre nouvelle plateforme

**cri-invest.ma**



fesmeknesinvest.ma  
info@fesmeknesinvest.ma



Tél. : + 212 5 35 65 20 57  
Fax : + 212 5 35 65 16 46